



# Rapport d'activité

Bilan de mandature

2013

2018



**a**GRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
GIRONDE



# Sommaire



La mission consulaire	p. 4
Installation des jeunes agriculteurs	p. 6
Conseil d'entreprise et financement des exploitations	p. 8
Calamités et crises sanitaires	p. 10
Agro-écologie et environnement	p. 12
Certifications environnementales	p. 14
Protection de la Biodiversité	p. 16
Agriculture Biologique	p. 18
Gestion de l'eau	p. 20
Recherche-expérimentation viticole	p. 22
Conseils techniques viti-œno	p. 24
Appui à la filière Forêt	p. 26
Appui à la filière Végétale	p. 27
Appui à la filière Élevage	p. 28
Références technico-économiques	p. 30
Aménagement et développement territorial	p. 32
Circuits courts et agritourisme	p. 34
Promotion de l'agriculture et des filières	p. 36
Services et proximité	p. 38
Appui administratif des exploitations	p. 40
Formation - Apprentissage	p. 41
Communication et diffusion	p. 42

# Rapport d'activité 2013-2018



Le rapport d'activité de la Chambre d'Agriculture de la Gironde vous présente l'ensemble des actions qui ont été réalisées durant la mandature 2013-2018.

Ce document vous permettra de mesurer l'importance et la diversité des actions conduites durant ces 6 dernières années.

Notre Institution s'est attachée à mener à bien ses deux missions essentielles : d'une part sa mission consulaire de représentation et de défense des intérêts agricoles auprès des Pouvoirs Publics et des collectivités locales, et d'autre part l'accompagnement de l'ensemble des agriculteurs, des sylviculteurs et des acteurs agricoles girondins.

Dans un contexte économique national compliqué, l'agriculture girondine a su tirer son épingle du jeu et faire face aux conséquences d'accidents climatiques à répétition et aux attentes sociétales. En cela, la Chambre d'Agriculture a eu un rôle primordial et s'est mobilisée pour aider les agriculteurs et les sylviculteurs, pour accompagner les porteurs de projet, et donner des perspectives à nos filières et nos territoires.

La période 2013-2018 a également été marquée par la finalisation de notre projet stratégique qui a abouti en 2017 à la consolidation de notre organisation de développement agricole avec nos structures de proximité, les Antennes ADAR et les CEnocentres. Cette organisation nous permet de renforcer l'efficacité, la réactivité et la proximité du service apporté aux agriculteurs en s'appuyant sur un réseau de

proximité avec 15 antennes réparties sur l'ensemble du territoire.

Nos actions se sont inscrites dans la volonté de :

- soutenir une agriculture compétitive et respectueuse de l'environnement,
- d'accompagner la filière viticole tant au niveau de l'expérimentation, que du suivi viticole et œnologique,
- de protéger les espaces agricoles péri-urbains,
- de maintenir la présence de l'élevage sur le territoire girondin,
- de contribuer à la diversification des exploitations, à la promotion et à la commercialisation de nos produits girondins dans une logique de circuits de proximité.

Je tiens à remercier les élus de la Chambre d'Agriculture qui se sont investis pendant la mandature dans la vie de l'Institution et dans les travaux de nos commissions, ainsi que nos collaborateurs pour leur implication.

La réalisation de nos actions s'appuie sur de nombreux partenariats institutionnels et socioprofessionnels, que nous avons développés et qu'il nous faudra poursuivre. La réussite individuelle est en effet souvent liée aux dynamiques collectives, pour une agriculture et une sylviculture fortes, sur des territoires vivants.

**Bernard Artigue**

*Président de la Chambre d'Agriculture de la Gironde*

## Siège social

17 crs Xavier Arnozan  
CS 71305

**33082 BORDEAUX  
CEDEX**

Tél. 05 56 79 64 00

Fax 05 56 79 64 24

accueil@

gironde.chambagri.fr

## Service Vigne et Vin

39 rue Michel Montaigne  
CS 20115

**33295 BLANQUEFORT  
CEDEX**

Tél. 05 56 35 00 00

Fax 05 56 35 58 59

vigne-vin@

gironde.chambagri.fr

Réalisation : PAO/CA33

Martine Tomat

Impression :

Crédit Agricole d'Aquitaine

Crédit photos : CA33

Alban Gilbert / Maria Alberola

# La mission consulaire



## Les sessions

Les 47 élus et membres professionnels se sont réunis au cours de **19 sessions** réalisées sur l'ensemble du territoire girondin.

Ces sessions ont été l'occasion d'échanger avec des intervenants extérieurs du monde agricole et politique. Les sujets traités ayant été :

- la **Politique Agricole Commune**,
- les **États Généraux de l'Alimentation**,
- les **aléas climatiques** et les **crises sanitaires**,
- les **lois d'orientation agricole**,
- la loi **NOTRe**,
- les **réglementations nationales et européennes**,
- l'évolution des **marchés agricoles**.



## Réunions de Bureau et Commissions

**Une soixantaine de réunions de Bureau** se sont tenues pour prendre les décisions et les orientations relatives aux actions de la Chambre d'Agriculture dans l'intervalle des sessions.

**Une centaine de Comités d'Orientation** et de **commissions internes** de la Chambre d'Agriculture, lieux d'analyse, de réflexions et de propositions, s'est réunie.



# 750

C'est environ le nombre de **réunions extérieures** annuelles auxquelles ont participé les élus et collaborateurs pour défendre les intérêts de l'agriculture girondine.

## Electeurs individuels

Collège des Chefs d'Exploitation	21 sièges
Collège des Propriétaires	2 sièges
Collège des Salariés des Exploitations	4 sièges
Collège des Salariés des Groupements	4 sièges
Collège des Anciens Exploitants	2 sièges

## Groupements d'Electeurs

C.U.M.A.	1 siège
Crédit Agricole	2 sièges
Mutualité Agricole	2 sièges
Coopératives	4 sièges
Syndicats à vocation générale	2 sièges
Centre Régional de la Propriété Forestière	3 sièges

47 membres professionnels

- . 8 membres associés
- . Présidents des antennes ADAR, des Cœnocentres et des GPF
- . Invités institutionnels

## Le Groupe Chambre d'Agriculture de la Gironde

### • Plus proche, plus efficace

La Chambre d'Agriculture accompagne l'ensemble des agriculteurs girondins avec une organisation territoriale à plusieurs niveaux :

- . **A Bordeaux, le siège** regroupe les Services Généraux et les services Entreprises, Territoires, Communication Promotion Agritourisme, Elevage.
- . **A Blanquefort, le Vinopôle** regroupe :
  - . le service Vigne et Vin organisé autour de 5 Départements (Expérimentation-Diffusion, Conseil et Expertises, Laboratoire, Bois et Plants, Concours des Vins),
  - . l'Institut Français de la Vigne et du Vin,
  - . l'EPLEFPA Bordeaux Gironde.

Le Groupe Chambre d'Agriculture s'appuie sur **200 collaborateurs** et sur **un budget global de 18 Millions d'euros**.

### • Sur l'ensemble du territoire girondin

La Chambre d'Agriculture s'appuie sur des structures décentralisées :



**10 antennes territoriales** en lien avec les ADAR accompagnent les agriculteurs dans le fonctionnement et l'environnement de leur exploitation. Elles proposent des services de proximité répondant aux préoccupations quotidiennes des agriculteurs.

**5 Cœnocentres** offrent la garantie d'un service d'accompagnement œnologique personnalisé, prenant en compte la dimension économique de l'exploitation et l'attente des consommateurs.

**2 Groupements de Productivité Forestière (GPF)** constituent les relais forestiers de la Chambre d'Agriculture auprès des sylviculteurs.



# Installation des jeunes agriculteurs



**Magali Vérité,**  
Présidente du Comité d'Orientation  
Transmission Installation

*«La priorité donnée à l'installation doit permettre d'apporter tout le service nécessaire aux candidats. Suite aux travaux du COTI, qui réunit tous les acteurs de l'installation en Gironde, et à la forte augmentation de la DJA, les projets d'installation sont globalement beaucoup mieux aidés. La mise en place du prêt d'honneur en 2015 a permis d'apporter une aide aux personnes non éligibles aux aides JA. D'ailleurs, les statistiques ont montré qu'un projet d'installation bien préparé, avec les aides, a toutes les chances de déboucher sur une installation pérenne.»*

Soucieuse d'encourager le renouvellement des générations et de maintenir des entreprises pérennes sur nos territoires, la Chambre d'Agriculture de la Gironde a **accompagné tous les porteurs de projet, de la transmission à l'installation.**

L'accompagnement à l'installation des porteurs de projet a pour objectif de faciliter, sécuriser et pérenniser la mise en œuvre de chaque projet en apportant un éclairage neutre et objectif.

En 2015, la Chambre d'Agriculture a obtenu de la DRAAF l'**agrément pour le Point Accueil Installation Transmission (PAIT)** renouvelé en 2018 et le renouvellement en 2015 et 2018 de l'agrément du **Centre d'Elaboration des Plans de Professionnalisation Personnalisés (CEPPP)**. Cela confirme notre position d'**acteur incontournable de l'installation dans le département.**



## Transmission d'exploitation

La Chambre d'Agriculture a une mission de facilitation de la transmission des exploitations agricoles sur le territoire en lien avec les partenaires.

L'anticipation est une des clés de réussite d'une transmission. Aussi, nous avons organisé chaque année, pour les agriculteurs de plus de 55 ans, **une journée d'information** sur tous les aspects juridiques, économiques, fonciers, fiscaux... de la transmission (360 participants en 6 ans).

Depuis 2013, **5 études territoriales prospectives de transmission / reprise des exploitations** (dans les ex-cantons de Lussac, Castillon, Ste Foy la Grande, Pujols et Coutras qui s'ajoutent aux 20 cantons enquêtés

précédemment) ont été réalisées ainsi qu'une étude auprès **des Vignerons de la Cave de Tutiac.**

Nos conseillers ont rencontré 350 cédants sans successeurs, identifiés suite à ces études, qui ont pu bénéficier d'un diagnostic et de la mise en place d'un suivi.

Ils ont aussi traité **160 Déclarations d'Intention de Cessation d'Activité (DICA)** en vue de solliciter la retraite, identifiées par la MSA afin de détecter les éventuels exploitants sans successeurs ou repreneurs.

L'inscription au **Répertoire Départ Installation (RDI)** de l'exploitation a permis de proposer des repreneurs aux cédants identifiés.



# Installation des jeunes agriculteurs

## Point Accueil Installation Transmission (PAIT)

Au PAIT, les candidats sont informés sur les différentes démarches à entreprendre pour mettre en œuvre leur projet et sur les dispositifs financiers existants. La «boîte à outil» des aides à l'installation s'est étoffée avec notamment la mise en place des prêts d'honneur et la revalorisation de la DJA en lien avec l'effort d'investissement.

**1 720 candidats ont été reçus** à Bordeaux et dans les antennes, soit en rendez-vous individuels pour les projets les plus avancés, soit sous forme de réunions d'information en groupe pour une première information.

### Passer de l'idée au projet

- Lors des entretiens individualisés **Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP)**, les conseillers «compétences» et «projet» ont aidé les candidats, d'une part à évaluer les compétences requises et les formations complémentaires nécessaires, d'autre part à analyser et évaluer leur projet. Un accompagnement sur mesure est ensuite proposé en s'appuyant sur un diagnostic préalable. **578 candidats ont ainsi été accueillis** à la Chambre d'Agriculture en partenariat avec d'autres organismes agréés.
- Dans la suite du PPP, la Chambre d'Agriculture est intervenue dans les **formations 21h organisées par le CFPPA**, sur les démarches à l'installation et la commercialisation des produits.
- Mises en place en 2016, **23 formations à la gestion des risques**, pour 230 participants, ont été dispensées pour sensibiliser les futurs installés à cette notion de plus en plus prégnante.

## Elaboration des projets individuels

La Chambre d'Agriculture a réalisé et confectonné :

- **210 diagnostics préalables à l'installation** destinés à préciser le projet du candidat et de vérifier sa cohérence.
- **240 études prévisionnelles et montages de projets** pour une installation avec les aides publiques. Lors de cette étape, nos conseillers ont chiffré et mesuré la viabilité du projet et ont réalisé l'appui aux différentes démarches administratives. Une nouveauté depuis 2015, **60 dossiers de prêts d'honneur** ont été élaborés pour des projets non éligibles aux aides de l'Etat.

## Instruction des projets (Mission du Service Public)

La Chambre d'Agriculture assure la mission de **pré-instruction des demandes d'aides JA** avant transmission à la DDTM. Cette mission se réalise depuis mi 2017 dans le cadre d'une convention avec 4 autres Chambres d'Agriculture de la Région Nouvelle Aquitaine.

### L'installation aidée en chiffres

#### 310 projets agréés en CDOA

- en 6 ans, dont :
- 35 % hors cadre familiaux
- 30 % de femmes
- 15 % en Bio
- 60 % en viticulture



# Conseil d'entreprise et financement des exploitations



**Bernard Solans,**  
Président du Comité d'Orientation  
Entreprises, Economie et Conseils

«La réorganisation départementale du conseil d'entreprise voulue par la Chambre d'Agriculture a permis, grâce à la complémentarité des agents et au découplage géographique des équipes, de gagner en qualité de service, de réactivité et de proximité.»

Face aux nécessités de modernisation des exploitations agricoles et d'adaptation aux évolutions liées aux mises aux normes, au contexte économique, réglementaire ou environnemental, la Chambre d'Agriculture a **accompagné les agriculteurs dans leur stratégie et la constitution des dossiers de financement.**

## Un Conseil d'Entreprise réorganisé pour plus de qualité de service et plus de proximité

Suite au séminaire de Bureau de mi-mandat, le conseil d'entreprise a évolué vers une organisation par métier tout en renforçant un ancrage territorial de proximité via les antennes ADAR. L'objectif était de conforter les compétences des conseillers dans les domaines considérés comme prioritaires, de gagner en réactivité, en complémentarité et en qualité du service. Du fait de la complexité du métier de conseiller d'entreprise, il était nécessaire de diminuer le nombre de missions de chaque conseiller pour les rendre plus spécialistes dans certains domaines, chacun gardant généralement au moins deux missions prioritaires.

### Domaines prioritaires correspondant aux groupes de conseillers

- l'Installation/Transmission
- l'accompagnement Pac
- l'accompagnement économique (études, diagnostics)
- l'appui administratif aux exploitants
- les expertises foncières (états des lieux de propriétés, évaluations, diagnostics de conformité...)
- les dossiers d'investissements environnementaux (Area PVE) en lien avec les autres services

Le service est apporté sous forme de conseil individuel, de formations, de réunions d'information. Les assistantes des antennes ADAR complètent l'organisation de proximité par un maillage du territoire et des services administratifs au plus près des exploitants.



## Une mobilisation des équipes pour les déclarations Pac

La nouvelle Pac 2014-2020 a entraîné, tout au long des premières années, une incertitude sur le contenu des mesures, leur complexification sans précédent et un retard extrêmement long des paiements aux exploitants. L'information et l'accompagnement des déclarants ont été essentiels pendant cette période :

- **25 réunions d'information** ont été organisées et **13 formations** dispensées,
- plus de **1 200 déclarants ont été assistés** annuellement par les conseillers,
- rédactions d'articles d'information,
- mise en place d'un nouveau service **SécurPac** pour un accompagnement individualisé des exploitants en cas de contrôle Pac.



## Accompagnement commercial des viticulteurs

Cet accompagnement comporte plusieurs volets

- Un conseil sous forme individuelle pour **les marchés français et export** dont la **Chine** : **15 viticulteurs accompagnés par an** sur leur stratégie commerciale
- Un accompagnement sur des **salons professionnels** : Vinexpo, rencontre d'affaires lors du concours annuel des vins de Wuhan en Chine
- Des **stages de formation** : **12 formations pour 69 viticulteurs** et 6 interventions en prestation de formation pour un organisme tiers (60 viticulteurs)



## Expertises foncières et de matériel d'exploitation

Les exploitants agricoles sollicitent la Chambre d'Agriculture pour la réalisation d'expertises lors de transmission d'exploitations, de ventes de propriétés, de fermages, d'apports en sociétés : **1 200 expertises foncières** (états des lieux, évaluations de propriétés, diagnostics de conformité de vignoble) et **150 diagnostics de conformité de matériel d'exploitation** ont été effectués.



**840 études de gestion** ont été réalisées sur la mandature et ont porté sur des projets d'investissement, de préparation au passage en société, de gestion d'exploitation, de trésorerie.

## Conseil de transition

Face aux défis que vont devoir affronter les agriculteurs dans les années à venir, 8 Chambres d'Agriculture dont la Gironde ont initié en 2018 une expérimentation afin de préparer les services et les agents à l'accompagnement des exploitants dans cette **transition vers la triple performance économique, environnementale et sociale**. L'objectif est de tester des modes de conseil pour des exploitations s'engageant dans un changement significatif de leur système et ensuite de préparer les agents à cette nouvelle approche de conseil.

## Accompagnement des agriculteurs fragilisés

300 agriculteurs fragilisés par la conjoncture ou les calamités (viticulteurs, éleveurs) ont été accompagnés avec le soutien du Conseil Départemental, et depuis 2016, avec le soutien et la collaboration de la MSA dans le cadre de l'opération **Ensemble pour la relance des agriculteurs fragilisés (ERAF)**.

Cet accompagnement a comporté plusieurs étapes : un premier rendez-vous sous forme de «**Viti ou Agri Contact**», étape-clé destinée à permettre à l'exploitant d'y voir clair sur sa situation et de se projeter. Cet entretien débouche sur un plan d'action pour l'agriculteur. L'accompagnement est ensuite fonction des besoins sous forme de points d'étape périodiques, d'études pour aider au pilotage de son exploitation, d'accompagnement technique, commercial.

La collaboration avec la MSA dans le cadre d'ERAF a porté sur **un repérage des situations fragiles et un accompagnement concerté**.

En 2018, a été mise en place **la cellule d'accompagnement des agriculteurs fragilisés** présidée par la Chambre d'Agriculture. Elle a permis d'élargir la collaboration en réunissant tous les partenaires concernés pour un meilleur repérage en amont des difficultés avérées et un accompagnement le plus largement concerté possible des exploitants.



# Calamités et crises sanitaires



**Bernard Solans,**

Président du Comité d'Orientation  
Entreprises, Economie et Conseils

«Face à la répétition et à la gravité croissante des sinistres climatiques sur notre agriculture girondine, la Chambre d'Agriculture s'est particulièrement impliquée auprès des exploitants ainsi qu'auprès des Pouvoirs Publics, des collectivités et des partenaires pour la mise en place de dispositifs d'accompagnement.»

Les sinistres climatiques de grande ampleur sont malheureusement devenus monnaie courante en Gironde. **L'évaluation des dégâts et la mobilisation auprès des sinistrés ont nécessité, à chaque sinistre, une présence des élus et des agents de la Chambre d'Agriculture sur le terrain** en étroite collaboration avec les services de l'Administration et les partenaires pour la mobilisation des mesures d'accompagnement.

## Sinistres climatiques

### Une procédure de reconnaissance et d'évaluation

La succession de sinistres climatiques, chaque année ou presque dans notre département, a amené la Chambre d'Agriculture à mettre au point **une procédure d'intervention rapide et concertée avec la DDTM et nos partenaires** : évaluation des dégâts dès le lendemain du sinistre, cartographie des dégâts par les conseillers dans les 48 heures avec l'outil CartoGip gracieusement mis à disposition par la DFCI (Forêt), information des exploitants et de la presse, mobilisation des mesures d'accompagnement avec l'Administration et les partenaires, organisation des missions d'enquête calamités sous l'égide de la DDTM et de visites sur le terrain de représentants de l'Etat (Préfet, Sous-préfet, Ministre), coordination avec les élus (Conseil Départemental, Conseil Régional, députés, maires), les organisations professionnelles (ODG, CIVB, coopératives, syndicats professionnels, ADAR...), les services de l'Etat.

La rigueur de ce travail et l'étroite collaboration avec la DDTM et la DRFIP ont permis en Gironde de faire bénéficier collectivement les viticulteurs sinistrés du **dégrèvement de la taxe sur le foncier non bâti** (TFNB) à partir de la carte des taux de pertes établie par les services de la Chambre d'Agriculture. Le dégrèvement de la TFNB en cas de sinistre est une mesure réglementaire accessible à tous les exploitants individuellement. Le dégrèvement collectif est possible en vigne du fait du contrôle a posteriori par la déclaration de récolte et de l'expertise de la Chambre d'Agriculture.

### des sinistres à répétition de 2013 à 2018

**14 orages de grêle  
Coulure 2013  
Sécheresse 2016  
Tempêtes de 2017 et 2018  
Gel en 2016 et 2017  
Excès de pluies en 2013 et 2017**

Toutes les productions ont été impactées : récoltes viticoles, mortalité des jeunes plants de vigne, arboriculture, maraîchage, apiculture, élevage herbivore, céréales, fleurs et plantes ornementales, ginko biloba, petits fruits rouges.

## Promotion de l'assurance auprès des exploitants

L'information sur l'**assurance récolte** a été donnée lors des réunions d'information après chaque sinistre majeur, par courrier d'information aux sinistrés, sous forme d'articles dans la presse professionnelle, lors des Rencontres Viticoles d'Aquitaine (RVA).

Depuis fin 2017, **une formation des agriculteurs à la gestion des contrats d'assurance** avec un spécialiste des Chambres d'Agriculture a été mise en place.

Une **formation à la gestion des risques** est systématisée depuis 2016 pour les candidats à l'installation. **23 sessions ont été organisées pour 230 participants.**



## Etude d'évaluation du système de protection anti-grêle du département

Le système de défense contre la grêle en Gironde est organisé par l'**ADELFA 33**. Basé, comme dans la majorité des départements du Sud-Ouest, sur **un réseau de diffuseurs de iodure d'argent** répartis sur le territoire et actionnés par des bénévoles, agriculteurs pour la plupart, son efficacité a été questionnée au vu des dégâts causés régulièrement par la grêle en Gironde. La Chambre d'Agriculture a été maître d'œuvre en 2015 d'une étude d'évaluation de ce système en partenariat avec le Conseil Départemental, le CIVB et le Conseil Régional.

Les recommandations ont porté sur l'optimisation du maillage du réseau de diffuseurs, l'expérimentation de l'automatisation des diffuseurs isolés, la rationalisation de l'animation des bénévoles, une nouvelle gouvernance associant plus étroitement la profession agricole et viticole. La plupart de ces recommandations a été adoptée depuis, mais le maillage des diffuseurs n'est pas encore satisfaisant par endroits comme l'ont montré les orages de grêle de mai et juillet 2018.



# Agro-écologie et environnement



**Patrick Vasseur,**

Vice-Président de la Chambre d'Agriculture, en charge d'Ecophyto

*«La Chambre d'Agriculture est engagée auprès des viticulteurs pour les doter d'outils innovants et les accompagner dans la mise en œuvre de la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires. L'expertise apportée par nos conseillers est à la fois technique et économique afin d'assurer la viabilité et la pérennité des exploitations.»*

Lancé en 2012 par le Ministre de l'Agriculture, le «**Projet agro-écologique pour la France**» a pour objectif de promouvoir une agriculture qui concilie compétitivité et respect de l'environnement.

Plusieurs pratiques ou systèmes répondant à cet enjeu ont été identifiés permettant, par exemple, la réduction d'utilisation d'intrants et de produits vétérinaires, la limitation de la dépendance aux énergies fossiles, l'économie d'eau utilisée, l'autonomie fourragère...

## Ecophyto

La Chambre d'agriculture de la Gironde s'est fortement impliquée dans le déploiement du Plan ECOPHYTO qui vise à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires. Présente dans l'ensemble des instances et des actions du plan, notre Chambre pilote **4 réseaux DEPHY** et **7 réseaux 30000** afin de réaliser des démonstrations, des expérimentations et la production de références sur les systèmes agricoles économes en intrants. Ce réseau couvre l'ensemble des filières de production et mobilise les partenaires de la recherche, du développement et du transfert. Parallèlement, la Chambre rédige les **Bulletins de Santé du Végétal** régionaux (BSV) pour les filières vigne et maïs. Enfin, nous avons formé 2 520 agriculteurs au **Certiphyto** toutes filières confondues.

**Dephy EXPE I** : En collaboration avec l'INRA, l'IFV et l'EPLFPA, la Chambre d'Agriculture de la Gironde a finalisé en 2017 le **projet Ecoviti** Aquitaine débuté en 2012. Ce projet visait à concevoir et à évaluer des systèmes viticoles très économes en produits phytosanitaires.

**Dephy EXPE II** : Dans la version II de Dephy EXPE, la Chambre d'Agriculture de la Gironde a participé au projet de **biocontrôle BEE**.

**Ecophyto Transfert** : la Chambre d'Agriculture de la Gironde a participé au projet **Décitrait II**, Système expert opérationnel de la décision de traitement en viticulture.

**APR «Pour et Sur le plan Ecophyto»** : la Chambre d'Agriculture de la Gironde a participé au projet **BIOBOT** sur l'optimisation du biocontrôle pour lutter contre le Botrytis de la vigne.

**Dephy Ferme** : une vingtaine d'ateliers d'appui aux **réseaux 30000** et **Dephy** ont permis d'aborder de manière pratique et concrète les pratiques liées à la gestion des sols, les tests terrain, les couverts végétaux, l'entretien mécanique, mais également le réglage et l'optimisation de la pulvérisation, et aussi la gestion du voisinage. Pour chacun de ces ateliers, des témoignages viticulteurs ont régulièrement permis un échange entre pairs.

230

formations  
**Certiphyto**





Lors du salon Tech & Bio, signature du **Plan pour accélérer la réduction de l'usage des pesticides**, entre la Chambre d'Agriculture, le Préfet, le CIVB et le Conseil Régional

## Participation au programme VitiREV

La Chambre d'Agriculture a activement participé au projet de **Territoire Innovation de Grande Ambition VitiREV**. L'objectif de ce projet est de disposer de territoires viticoles dynamiques, attractifs, générateurs de valeur ajoutée, fiers de leur excellence, de leur capacité d'innovation et garants d'un équilibre entre les enjeux environnementaux (qualité de l'eau, biodiversité...), sociétaux (bien-être et santé des populations), et économiques (valeur ajoutée répartie sur l'ensemble de la filière).

## Participation à des programmes de recherches

La Chambre d'Agriculture a piloté et participé à **des projets d'expérimentation innovants**, basés sur l'approche système, comme le projet GIAF, (Gestion Intégrée des Adventices et de la Fertilisation) qui a la caractéristique d'être mené avec un réseau de viticulteurs partenaires.

Elle a intégré l'équipe projet **NEFERTITI**, à l'échelle européenne, qui regroupe **32 structures parmi 17 pays européens**. L'objectif est d'accentuer la valorisation des démonstrations.

Les experts Vigne et Vin ont également collaboré dans plusieurs chantiers de recherche et d'expérimentations sur **les cépages résistants** : RESDUR 1, RESDUR 2, OSCAR, NEWINE, mais aussi sur **l'optimisation de leur vinification**.

De nombreux résultats ont également été obtenus dans le domaine des **biocontrôles** : confusion sexuelle, optimisation du biocontrôle dans la lutte contre les tordeuses et les maladies mildiou, oïdium, Botrytis (optiBiotor, Alfonso, BIOBOT), démarche égro-écologique combinée au biocontrôle (BEE).

Plusieurs **projets d'expérimentation en agriculture Biologique** ont aussi été menés (resaq vitibio, Vitinobio).

Les techniciens ont aussi collecté de nombreuses références sur la **biodiversité fonctionnelle**.

L'ensemble de ces travaux d'expérimentation a donné lieu à la rédaction de 11 articles dans les numéros spéciaux de l'Union Girondine sur la protection du vignoble.



□

## Collecte des déchets

La Chambre d'Agriculture a organisé des collectes :

- **d'emballages vides de produits phytosanitaires** : **1 150 tonnes** ont été collectées et recyclées pendant la mandature.
- **de PPNU** (Produits Phytosanitaires Non Utilisés) : de 2013 à 2017 environ **10 à 15 tonnes/an** ont été collectées, **22 tonnes** en 2018.
- **d'EVFP** (Emballages Vides Produits Fertilisants) : **50 tonnes** ont été collectées en 2014 et 2015, environ **75 tonnes** en 2016, 2017 et 2018.



côté **QUALITÉ**

### Conseil phyto

Obtention de l'agrément en 2012 par la DRAAF

### Bonne Pratique d'Expérimentation (BPE)

Agrément par la DGAL depuis 2008

# Certifications environnementales

La Chambre d'Agriculture a mis en œuvre un accompagnement des agriculteurs vers la certification la plus adaptée à leur exploitation parmi les démarches suivantes : AREA, SME, HVE, Terra Vitis ou Agriculture Biologique. L'objectif de **100 % d'exploitations viticoles engagées** dans une démarche environnementales est un objectif majeur de notre chambre consulaire.

## Mise en œuvre des certifications environnementales

Concernant l'**AREA-PVE**, la Chambre d'Agriculture a en charge la coordination départementale de tous les agents qui instruisent les dossiers, en relation avec le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine et la CRANA. Ainsi, plus de 500 dossiers d'aides à l'investissement PVE et PMBE ont été suivis. Parallèlement, nous avons développé des formules d'accompagnement pour des collectifs d'agriculteurs ce qui a permis à près de 350 exploitations d'être certifiées AREA.

La Chambre d'Agriculture est le partenaire historique de l'**association Terra Vitis Bordeaux**. Grâce à cette collaboration, nous avons accompagné les 85 adhérents de l'association et réalisés près d'une centaine audits blancs initiaux pour les viticulteurs intéressés pour intégrer la démarche. Dans le cadre du **Système de Management Environnemental (SME)** porté par le CIVB, nos agents ont contribué à la création et l'animation de 6 groupes de viticulteurs représentant 80 exploitations et permettant l'obtention de la certification SME pour 41 exploitations.

Depuis 2016, nous avons construit un partenariat avec les Vignerons Indépendants pour développer les formations à la certification **Haute Valeur Environnementale (HVE)**. Ainsi, nous avons animé 10 formations et permis à plus de 100 exploitations d'obtenir la certification environnementale HVE. Enfin, nos conseillers accompagnent 130 agriculteurs en **Agriculture Biologique** chaque année.



## Les différentes certifications



### Une démarche régionale qui va à l'essentiel

Porté par le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, ce dispositif est basé sur un référentiel de 10 mesures autour de la fertilisation, des bonnes pratiques phytosanitaires, de la gestion des effluents et de la biodiversité.



### Une démarche permettant de valoriser le produit

Mise en place suite au Grenelle de l'environnement, la certification HVE Est basée sur des objectifs de résultat via des indicateurs qui évaluent la performance environnementale.



### Au service de la vigne, de la Terre et des hommes

Au centre du projet Terra Vitis, trois piliers du développement durable : l'environnement, le social et l'économie.



### Une démarche de progrès à l'échelle de la filière

A l'initiative du CIVB, le SME des vins de Bordeaux est une démarche collective qui s'appuie sur la norme Iso 14001 et prend en compte l'ensemble des activités de l'entreprise.



### Une démarche européenne au service de la nature

Certification européenne, reconnue par le ministère de l'Agriculture et validée par un organisme indépendant, l'agriculture biologique est un mode de production respectueux de l'environnement, du bien être animal et de la biodiversité.



### Un outil internet pour gérer son exploitation

Lancé par le réseau des Chambres d'Agriculture, Mes P@rcelles permet de gérer simplement son parcellaire et ses pratiques culturales sur internet. De façon simple et sécurisée, vous pouvez enregistrer vos pratiques et éditer les documents réglementaires (plan de fumure, dossier Pac, cahier phytosanitaire...).

La Chambre d'Agriculture propose des formations de prise en main de l'outil et assure un accompagnement à l'utilisation pour les abonnés.



# Protection de la Biodiversité



**Xavier de Saint-Léger,**  
Président du Comité d'Orienta-  
tion Territoriale

«La Chambre d'Agriculture accompagne les agriculteurs réalisant des actions contribuant au maintien et la préservation de la biodiversité des agro systèmes tout en conservant la viabilité économique des exploitations.»

La Chambre d'Agriculture a mis en avant les services rendus par l'agriculture à la biodiversité et au paysage et a incité au **développement d'infrastructures écologiques** dans les exploitations.

Les politiques publiques ont également permis de développer des actions réalisées par les agriculteurs au profit de la biodiversité.

Par la création de haies permettant un développement de la lutte intégrée pour la viticulture tout en limitant les dérives, par la création de mares, de bandes enherbées, mais aussi en souscrivant à des mesures agri-environnementales et de compensations, les agriculteurs et les viticulteurs ont été accompagnés par les services de la Chambre d'Agriculture.



## Mise en œuvre du programme Agri-environnemental et Climatique de la Gironde

Les aides territorialisées permettent aux agriculteurs **d'adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement** sans compromettre la pérennité des exploitations.

Plus de **3 750 ha ont été engagés pour 30 agriculteurs dans la mesure «Système Herbage Pastoral»**, systèmes herbagés pour le maintien de prairies à fort potentiel de biodiversité essentiellement **sur le Médoc**.

## Développement d'infrastructures écologiques dans les exploitations agricoles

La Chambre d'Agriculture a accompagné les agriculteurs dans la **création de haies** dans le cadre d'appels à projets lancés par le Conseil Régional mais aussi la Fédération des Chasseurs de la Gironde et pour la mise en place d'infrastructures agro-écologiques (mares, agroforesterie...).

5 parcelles de référence sont suivies pour **décompter la présence d'oiseaux, de vers de terre, de coléoptères** sur des parcelles en grandes cultures, en vigne Bio et conventionnel.





## Mise en place de compensations environnementales et forestières dans le cadre de grands ouvrages

La Chambre d'Agriculture a contractualisé avec COSEA, constructeur de la **ligne LGV Bordeaux-Tours**, pour la mise en place de compensations environnementales des surfaces forestières, de prairies humides, de landes sèches et humides détruites par l'ouvrage.

A ce jour, **30 propriétaires ont contractualisé pour plus de 150 ha de terrains**. Les contrats proposés aux agriculteurs et aux propriétaires concernent **le maintien des prairies naturelles, la conversion de terres arables en prairies, la protection des ripisylves et des brisements mûres**.



## Natura 2000

Plus de **50 sites** sont identifiés en Gironde. La Chambre d'Agriculture a participé à la mise en place **des aides «à enjeux localisés»** proposées aux agriculteurs par les animateurs Natura 2000.

## Evaluations d'incidence environnementale

Le durcissement des réglementations environnementales a amené la Chambre d'Agriculture à développer des compétences pour **aider les agriculteurs** concernés par des démarches administratives et techniques liées **à la protection de l'environnement**.

De fait, **15 évaluations d'incidence** ont été réalisées pour des curages de cours d'eau, des créations de remblais, des autorisations de construire en zone Natura 2000, des démarches de retournements de prairies, des renforcements de berges, des épandages d'effluents.



**15 parcelles d'expérimentation** et développement de la biodiversité dans les **exploitations viticoles et grandes cultures** réparties sur l'ensemble du territoire (ENI, Lisea, Agrifaune)

## Parcs Naturels

La Chambre d'Agriculture veille à ce que les obligations réglementaires de ces classements ne perturbent pas le fonctionnement des exploitations agricoles concernées. La Gironde est riche de milieux remarquables qui mènent à la création de parcs. Après le Parc Naturel des Landes de Gascogne, viennent d'être créés :

- le Parc National **Marin du Bassin d'Arcachon**,
- le Parc Naturel **Marin de l'Estuaire de la Gironde et des Pertuis**,
- le Parc Naturel Régional **du Médoc**.



# Agriculture Biologique



**Bernard Gorioux,**  
Président de la Commission  
Agriculture Biologique

«L'accompagnement et la promotion de l'Agriculture Biologique et des nouvelles pratiques auprès des agriculteurs girondins ont été un axe majeur de cette mandature. Tous les conseillers de la Chambre d'Agriculture sont engagés auprès des agriculteurs Bio.»

La Chambre d'Agriculture s'est **engagée dans le développement de l'agriculture biologique (AB)**, à la fois auprès des exploitants qui ont pour projet de se convertir en AB, et des agriculteurs bio qui souhaitent conforter leur système.

La Chambre d'Agriculture a aussi pour objectif de **créer des passerelles entre agriculteurs sur les nouvelles pratiques** quel que soit leurs systèmes de production Bio ou non Bio. Pour les accompagner, **nos conseillers ont agi quotidiennement sur le terrain** en conseil, diffusion d'information, animation de groupes, expérimentations et démonstrations.



## Accompagnement individuel

Depuis 2013, **84 exploitations** ont été accompagnées à la conversion à l'agriculture biologique avec une reprise du nombre des conversions en 2018 du fait essentiellement de la viticulture et des grandes cultures.

**15 % des installations aidées** ont été effectuées en production biologique soit 8 par an en moyenne.

Le conseil technique individuel a porté sur :

- **30 % du vignoble Bio girondin** en contrat de suivi annuel,
- **30 exploitations Bio dans les autres productions** (maraîchage, élevage, grandes cultures).

## Références technico-économiques

**Le Référentiel économique du vigneron en Bio** comparé au conventionnel est mis à jour tous les deux ans. Il permet de détailler la composition du coût de production depuis chacune des opérations de l'itinéraire technique à la vigne jusqu'à la commercialisation. Il donne des repères pour les viticulteurs par rapport à leurs exploitations ainsi qu'à la profession sur les coûts du Bio et sert de base de formation des viticulteurs, et d'information lors des réunions sur le terrain.

En grandes cultures, l'outil **Simul Marges**, mis à jour annuellement, produit les coûts de production des itinéraires Bio et les marges brutes des principales cultures. Il est utilisé pour donner des éléments de choix aux agriculteurs en production Bio ou souhaitant se convertir.

**Les expérimentations en viticulture et en grandes cultures** à destination des agriculteurs Bio mais aussi des agriculteurs conventionnels intéressés par les techniques alternatives ont porté sur des thèmes variés : **couverts végétaux, engrais verts, désherbage mécanique, dose de cuivre, produits de biocontrôle, conduite des cultures.**

**6 à 10 journées techniques ont été programmées chaque année sur le terrain** : démonstrations de matériel, témoignages d'agriculteurs, plateforme soja Bio.

**7 formations par an** ont été organisées pour les agriculteurs Bio.



## Accompagnement vers le zéro herbicide

Face à l'évolution très rapide des exigences environnementales et à la pression sociétale, **le besoin d'aider les viticulteurs à se préparer à l'abandon des herbicides a été intégré par la Chambre d'Agriculture** avec un plan d'action à plusieurs niveaux, en partenariat avec le Conseil Départemental :

- **un conseil technique sur l'entretien mécanique des sols viticoles** : conseil individuel, de groupes, veille technique, expérimentations, messages Agro-équipement,

- **un accompagnement individuel aux changements de pratiques** soutenu par le Conseil Départemental sous forme de diagnostics techniques et économiques et de suivi les premières années de changement : sur les aspects du vignoble, matériel utilisé, pratiques et façons culturales, agronomie, main d'œuvre, simulations économiques des temps de travaux et des coûts, progressivité du changement sur l'exploitation,
- des **démonstrations de matériel**,
- des **formations sur le terrain**.



**tech & bio**  
**6 - 7 JUILLET 2016**  
**VITICULTURE**  
 Lycée viticole Libourne Montagne



Après le succès de la 1<sup>ère</sup> édition en 2012, la Chambre d'Agriculture de la Gironde a organisé en 2016 une nouvelle Édition du Salon Tech & Bio.

Véritable **vitrine des techniques viticoles et innovantes**, ce salon a été axé sur la viticulture durable et l'amélioration des pratiques viticoles traditionnelles. Entre démonstrations, tables rondes et pôles thématiques, la manifestation a visé en priorité les viticulteurs Bio ou ceux qui souhaitent se convertir, mais également la viticulture conventionnelle.

L'événement qui s'est déroulé sur le site du Lycée viticole de Libourne-Montagne (sur une surface de 9 ha) a mis en avant la **viticulture durable** avec un programme d'ateliers, de tables rondes, de démonstrations in situ (robots viticoles, drones, enjambeurs électriques...), ainsi qu'un vaste village d'une centaine d'exposants pour satisfaire les **3 000 visiteurs**.

Sur fond de **plan Ecophyto** et de **développement de l'agro-écologie**, tous les professionnels ont pu s'informer, analyser et décider des solutions à mettre en place sur leurs exploitations. L'ensemble des aspects tech-

niques de l'amont à l'aval de la filière a été représenté : matériels viticoles, protection des plantes, fertilisation, désherbage, produits œnologiques, services, conseils et nouvelles technologies, institutionnels et administrations, etc...

La Chambre d'Agriculture a remis des **Trophées de l'Innovation** afin de valoriser les acteurs du secteur vitivinicole qui œuvrent en faveur de l'agro-écologie. Ces Trophées ont eu pour objectif de distinguer des techniques, pratiques ou matériels innovants, des initiatives individuelles ou collectives.

# Gestion de l'eau



**Xavier de Saint-Léger,**  
Président du Comité d'Orientation  
Territoires

«Dans un contexte de bouleversements climatiques, la Chambre d'Agriculture s'est mobilisée pour conforter les capacités d'irrigation du département tant en eaux superficielles qu'en eaux profondes.»

L'eau est plus que jamais au cœur des débats et des politiques environnementales ; la Chambre d'Agriculture soutient et défend l'agriculture que ce soit pour **garantir l'accès à l'eau** pour tous les exploitants girondins, en qualité et en quantité, ou pour **limiter les contraintes** amenées aux exploitations comme pour la gestion des cours d'eau ou des fossés ou la détermination des zones humides. Dans ce contexte et du fait des évolutions climatiques, la nécessité de conforter les ressources en eau et d'optimiser leurs usages ont fait l'objet de nombreuses actions.

## Cartographie des cours d'eau

Les propositions faites par la Chambre d'Agriculture ont amené à la suppression de 1 260 km de cours d'eau.

**Une vaste consultation auprès des agriculteurs et des OPA** a été lancée pour amender la proposition de cartographie faite par les services de l'Etat. Cette cartographie issue des dispositions de la biodiversité stipule qu'un cours d'eau correspond à 3 critères :

- une source à l'origine,
- un débit suffisant une partie de l'année,
- un lit naturel à l'origine.

La cartographie définitive est en cours de signature par le Préfet.

## Appui aux irrigants

Chaque année, **12 à 15 messages d'irrigation** avec des données obtenues à partir d'un réseau de référence ont été publiés. Le service a suivi les cellules sécheresse limitant l'irrigation en réduisant les tours d'eau et a vérifié que les arrêtés de restriction soient le moins impactants possible.

Le service a mis à jour les bases de données de l'Etat après enquête auprès des irrigants par forage dans le cadre d'une convention d'étude permettant aux irrigants de **ne faire qu'une seule déclaration**.

Entre **20 et 30 projets d'accompagnement de jeunes agriculteurs et de nouveaux installés** on été suivis chaque année dans un contexte d'accès aux ressources en eau de plus en plus difficile. Les conseils vont croissants vers des avant-projets d'installation de maraîchers Bio hors cadre familial.

**90 messages irrigation**  
diffusés auprès de  
**565 irrigants girondins, et**  
**68 organismes**



## Qualité des eaux

La Chambre d'Agriculture a activement participé aux Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) ainsi qu'au SDAGE, Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux. Ces documents revêtent une importance forte pour les exploitations agricoles en particulier par rapport à la détermination des zones humides empêchant le drainage ou sur la fixation des débits d'étiage qui limitent l'irrigation.

Suivi de **8 SAGE girondins** approuvés ou en cours d'étude

- Eaux superficielles : **lacs médocains, Leyre, Isle Drone, Ciron, Garonne**
- Eaux souterraines : **SAGE nappe profonde**

Suivi de nouveaux SAGE : **Dropt et Dordogne Atlantique**



## Recours contentieux contre le SAGE Estuaire

Les Chambres d'Agriculture Gironde, Charente et Lot-et-Garonne ont participé à la procédure d'appel lancée par le syndicalisme agricole contre le SAGE Estuaire suite au recours en annulation contre ce SAGE. En effet, sur les 120 000 ha de SAU de ce SAGE, on estime que **30 000 ha sont classés indûment en zones humides** et que **les seuils du débit de crise de la Garonne impactent trop les irrigants**.

## Organisme Unique de Gestion

La Chambre d'Agriculture a veillé à ce que le fonctionnement et la gouvernance mis en place dans les Organismes Uniques soient satisfaisants. De fait, les Organismes Uniques ayant comme mission la répartition des volumes d'eaux provenant des rivières entre les usagers, nous avons pu satisfaire l'ensemble des irrigants concernés en Gironde par les prélèvements en eau superficielle.

La Chambre d'Agriculture est adhérente de l'**Organisme unique de Gestion de la Dordogne**, piloté par la Chambre d'Agriculture de la Dordogne et de l'**Organisme unique de Gestion de la Garonne** piloté par la Chambre d'Agriculture du Lot-et-Garonne.



# Recherche-expérimentation viticole



**Francis Massé,**  
Président du Comité d'Orientation  
Vigne et Vin

*«La pérennité des entreprises passe par les réponses aux questions que se posent les viticulteurs. Pour cela, de nombreux projets sur les thématiques viticoles ont été élaborés et ont contribué à apporter des solutions innovantes, performantes et pratiques.»*

Les expérimentations suivies par la Chambre d'agriculture ont pour objectifs :

- d'anticiper les besoins futurs des professionnels,
- de tester, valider et diffuser des procédés innovants et de nouvelles techniques,
- d'œuvrer pour le développement d'une agriculture durable,
- de mutualiser les expériences avec les autres structures d'expérimentation et de recherche.

De nombreux nouveaux projets ont été conduits durant la mandature avec une qualité des expérimentations notamment reconnue par l'obtention de l'agrément Crédit Impôt Recherche.



Suite à des réunions de travail en conseil d'orientation, le **Vinopôle Bordeaux-Aquitaine** s'est fixé **6 grandes orientations de travail** : améliorer la compétitivité des entreprises, favoriser la durabilité des exploitations, anticiper les attentes du marché, organiser une communication efficace, favoriser l'appropriation, accompagner les changements de pratiques.

*Fait marquant : mutualisation du chai expérimental de Blanquefort afin de rationaliser les charges de structures et améliorer la cohérence du Vinopôle*

## Matériel végétal

Les essais ont concerné la préservation de la **biodiversité du matériel végétal**, l'adaptation aux **changements climatiques** et la **réduction des intrants phytosanitaires**. Des essais ont ainsi été conduits sur la **sélection et la multiplication du matériel végétal**, les **maladies du bois**, la **lutte contre la flavescence dorée en viticulture biologique**, l'**étude des mycorhizes**...

*Faits marquants : Participation à plusieurs projets sur la création et le déploiement de variétés résistantes (RES DUR 1, RES DUR 2, OSCAR, NEWVINE...)*





## Gestion des sols (10 projets/an)

Les essais ont concerné la caractérisation du potentiel œnologique des terroirs, la gestion des adventices et de la fertilité des sols, la réduction des herbicides, le chaulage, la viticulture de précision, la valorisation des sous-produits vitivinicoles.

*Les faits marquants :*

- *lancement d'une thèse sur l'influence des itinéraires techniques de gestion des sols sur la flore adventice en viticulture*
- *co-animation du RMT Florad sur la Flore Adventice*
- *4 interventions dans un colloque international*
- *2 nominations en tant que référent national pour l'APCA*
- *2 nominations en tant que référent pour l'OIV*
- *création d'outil d'aide à la décision sur l'analyse de sol (outil profil ressource)*
- *création d'une boîte à outil pour la Caractérisation de la Qualité biologique des Sols (la BOCQS)*

## Protection du vignoble

*(70 projets publics et 60 prestations d'expérimentation / an)*

Cette thématique est particulièrement développée, tant sur le plan de **la réduction des intrants** et l'étude de **méthodes alternatives** en collaboration avec la recherche que sur le secteur des essais privés.

*Faits marquants :*

- *Création d'une station de brumisation en 2013 à Pompignac*
- *Pilotage et participation à de nombreux projets concernant l'agriculture biologique et le biocontrôle*

## Agro-équipement

En 2013, la Chambre d'Agriculture a développé un conseil d'agro-équipement viticole pour appuyer les conseillers viticoles de la Chambre d'Agriculture et apporter des références techniques aux viticulteurs par le biais de **formations**, de **démonstrations**, de **newsletters** et de **diffusions de références** sur notre site Matévi ([www.matevi-france.com](http://www.matevi-france.com)). Les principales thématiques développées ont été **le travail du sol**, **l'optimisation de la pulvérisation**, **les tracteurs** et les bancs d'essais sur **les sérateurs électriques**.

*Les faits marquants :*

- *Plus de 4 démonstrations de matériel par an*
- *Plus de 100 000 utilisateurs de Matévi*
- *Création d'un compte Facebook Matévi*



## Œnologie

Compte tenu de son organisation et de la qualité de ses résultats, le **chai de mini-vinifications de Blanquefort** est unique en France. 150 mini-vinifications annuelles, issues d'essais viticoles ou œnologiques, ont été suivies, auxquelles il faut ajouter les suivis de vinifications sur site. Au niveau des projets strictement œnologiques, les essais ont principalement été réalisés dans le cadre de contrats privés. Des projets ont également été conduits à la demande des Œnocentres, tel que le banc d'essai sur les levures ou sur la bentonite.

Dans le cadre de projets publics subventionnés, les principaux travaux ont été conduits sur l'amélioration de la préparation des vins à la mise en bouteilles, le matériel et les technologies innovantes, la gestion de l'eau et la réduction des effluents de chais, la lutte contre Brettanomyces, l'optimisation de la vinification des cépages résistants.

*Faits marquants :*

- *Modernisation et automatisation de la procédure de gestion de dégustation avec utilisation de tablettes équipées du logiciel TASTEL*
- *Premières vinifications du chai expérimental de Blanquefort en liquoreux*
- *Développement de Brett'less®, premier outil en ligne de suivi et d'aide à la décision mesurant en temps réel le niveau de risque microbiologique des vins ([www.brettless.com](http://www.brettless.com))*



# Conseils techniques viti-œno



**Francis Massé,**  
Président du Comité d'Orientation  
Vigne et Vin

*«En étant à l'écoute des viticulteurs, les conseillers viticoles et les œnologues répartis sur l'ensemble du territoire ont apporté un conseil technique et personnalisé de l'audit de plantation à la mise en bouteilles.»*

Toujours au plus près des viticulteurs, la Chambre d'Agriculture de la Gironde a su :

- **apporter des réponses concrètes aux problématiques viticoles et œnologiques** des viticulteurs,
- **favoriser la diffusion de nos résultats et le transfert des connaissances,**
- **décliner le concept d'agro-écologie** à travers le plan Ecophyto et les axes du Plan Régional de Développement Agricole.

## Conseil viticole

Aujourd'hui, la Chambre d'Agriculture compte **20 conseillers viticoles déployés sur les antennes ADAR** dont un conseiller référent en agriculture biologique, un référent en agro-équipement et un référent pour la formation. Afin d'améliorer la coordination et optimiser le service auprès des viticulteurs, la Gironde a été organisée en 3 secteurs : Médoc, nord et est Gironde et les Deux Rives (sud et centre Gironde). Chacun est piloté par un responsable. Cette organisation permet de pallier les variations d'activité et de gérer, par exemple, les aléas climatiques.

En terme de qualité de service, la Chambre d'Agriculture a reçu **un agrément pour les préconisations phytosanitaires dès la campagne 2013 pour la viticulture et les grandes cultures**. Cette reconnaissance s'est accompagnée de l'utilisation d'outils de saisie au champ développé par le réseau

national des Chambres d'Agriculture tels que Proconseil, SigaObs et Mes p@rcelles. Près de 600 exploitations ont ainsi été accompagnées. Parallèlement à cette activité, la Chambre d'Agriculture a été retenue dans le cadre d'appels à candidatures pour le montage et l'accompagnement de groupes de viticulteurs autour de la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires via **4 réseaux Déphy Ferme** et **6 réseaux 30000**. Les résultats obtenus (baisse de 30 % des IFT) montre le travail réalisé par

ces groupes. Pendant ces 6 années, les offres d'accompagnement ont évolués à la demande des viticulteurs. Nous sommes ainsi passé d'un accompagnement simple (protection du vignoble, gestion de fertilisation...) à une approche technique globale de l'exploitation. De même, nous avons développé des offres de suivis de conseil viticole et œnologique en particulier pour les Grands Comptes (groupement de châteaux ou d'exploitations).



- Interrogation de **40 stations météorologiques** pour les suivis en saisons
- Diffusion annuelle de **180 Messages d'Informations Viticoles**
- Réalisation de **3 500 dossiers de Restructuration** jusqu'à l'arrêt de l'appui technique en avril 2017



## Conseil et analyses œnologiques

Le laboratoire d'analyses de Blanquefort offre à nos clients une offre complète d'**analyses œnologiques, microbiologiques, de contaminants** (analyses fines) et d'**obturateurs** (bouchons).

Afin de pouvoir répondre à la demande croissante des viticulteurs en analyses œnologiques et à une nouvelle orientation du laboratoire adaptée au développement du conseil œnologique, des **investissements matériels conséquents** ont été réalisés depuis 2013. Ces investissements ont permis un gain de productivité au travers de l'automatisation des analyses de routine, en particulier pendant les vendanges.

En 2014, la mise en place d'**un laboratoire interne de microbiologie** (PCR) a complété notre offre de prestations.

Les travaux d'**agrandissement du laboratoire de Blanquefort**, finalisés en juin 2017, ont permis d'adapter les locaux afin de maintenir le développement et l'amélioration des services proposés à l'ensemble de nos clients (viticulteurs, négociants, caves coopératives, bouchonniers, laboratoires...). Cette dynamique se poursuit avec les projets d'investissements initiés en 2017 et destinés à accroître notre expertise au niveau des analyses fines, et en particulier sur le **contrôle des résidus de produits phytosanitaires** dans les vins.

Avec plus de 100 000 analyses réalisées chaque année, l'activité est en croissance depuis plus de 10 ans.

Maintien de l'**accréditation des 3 unités**



## Conseil œnologique

La Chambre d'Agriculture a poursuivi son rôle d'animation du groupe Œnocentres qui réunit les Œnocentres de Blanquefort, Soussac-Pian, Bergerac-Duras, Pauillac et Saint-Savin. Un des faits marquants aura été **l'intégration** par la Chambre d'Agriculture **du laboratoire de l'IVBD** (Interprofession des Vins de Bergerac-Duras) en 2015, puis **la création d'un pôle œnologique Bergerac-Duras-Pian-Soussac** en 2017. Sous cette mandature, le laboratoire œnologique de Blanquefort a vu sa dimension renforcée par le recrutement d'un œnologue conseil ce qui a permis d'apporter un service supplémentaire aux viticulteurs. Nous avons également créé pour l'ensemble des Œnocentres, un site internet dédié aux viticulteurs afin qu'ils puissent consulter leurs résultats d'analyses : [www.oenocentres.com](http://www.oenocentres.com).

Au global, **1 300 viticulteurs et caves coopératives sont suivis annuellement sur 30 000 ha et pour une production de l'ordre de 1 600 000 hl.**

Grâce aux travaux du département Expérimentation-Diffusion, des **audits Oxygène** pour le suivi des mises en bouteilles ont pu être développés pour atteindre 45 réalisations par an. Cette expertise a été partagée avec les autres Œnocentres : dans chacun d'eux un œnologue référent a été formé. **Brett'less®**, un OAD (Outils d'Aide à la Décision) pour la gestion des risques liés au développement des levures d'altération Brettanomyces au cours de l'élevage des vins, a été mis au point et commercialisé.

# 1 000 000

C'est le nombre d'ampoules **TITRIVIN** utilisées sur la période 2013-2018 par les laboratoires d'œnologie du monde entier.

**Leader mondial des matériaux de référence** pour les laboratoires d'œnologie

**Distribué dans plus de 20 pays**

## Bouchon Bouchage

Pour suivre l'évolution du marché du bouchon et travailler sur les transferts d'oxygène, **l'observatoire des systèmes de bouchage**, débuté en 2010, a été poursuivi durant la mandature.

## Plan de dépérissement du vignoble

Les Chambres d'Agriculture se sont organisées dès avril 2016 dans ce Plan national cofinancé par l'Etat et le CNIV à hauteur de 10,5 millions d'euros pour 3 ans. Doté de 4 ambitions, il doit permettre de répondre à la baisse pluriannuelle des rendements du vignoble français. En Gironde, depuis 2013 :

- Environ **100 stagiaires formés à la taille Pous-sard, 55 à la détection de la flavescence dorée, 40 aux techniques de la greffe en fente et au greffage-curetage**
- 5 demi-journées de **démonstration «Bout de parcelles»** dans les différents vignobles du département
- **20 conseillers viticoles** de la Chambre d'Agriculture **formés à la lutte contre les dépérissements et à la gestion durable des sols**
- Participation à un projet de recherche de l'INRA sur **l'épigénétique via le projet EPIDEP** (Philippe Gallusci)
- Contribution active à la **plateforme nationale de communication du PNDV**, en lien avec les partenaires (INRA, IFV, pépiniéristes)



# Appui à la filière Forêt



**Gilles Joachim,**

Représentant des sylviculteurs au  
Bureau de la Chambre d'Agriculture

«L'accompagnement des sylviculteurs dans la reconstitution de la forêt suite à la tempête Klaus et la valorisation des peuplements par des itinéraires améliorés ont été deux axes majeurs de l'action des conseillers forestiers et des GPF sur le massif pins maritimes.»

Mise en place en 2018, la nouvelle organisation du développement forestier s'inscrit dans le **Programme National de Valorisation du Bois et des Territoires** décliné au niveau régional par la Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine en étroite partenariat avec le CRPF et les autres acteurs de la forêt.

Les missions des deux conseillers forestiers de la Chambre d'Agriculture qui animent les Groupements de Productivité Forestière (GPF) du Sud Gironde et du Médoc s'inscrivent dans ce programme concerté ainsi que dans le Programme Pluriannuel Régional de Développement Forestier (PPRDF) piloté par la DRAAF.

## Les suites de la tempête Klaus de 2009

Les conseillers ont accompagné les sylviculteurs techniquement et dans leurs démarches de **subvention pour le nettoyage et la reconstitution de leur forêt**. Le programme d'aide s'est achevé en 2017 et l'objectif de 200 000 ha nettoyés et reconstitués a été atteint sur le massif landais.

## Les actions de développement forestier

Le développement forestier a revêtu plusieurs facettes selon les besoins des propriétaires forestiers et des territoires :

- Le **conseil individuel** a porté sur la conduite de peuplements, les inventaires forestiers, le suivi des plans simples de gestion, les techniques de reboisement, les estimations de propriétés.
- Le **conseil collectif** a consisté en tournées forestières sur des thèmes choisis, en réunions d'information (thèmes techniques, économiques, fiscaux, assurances, outils cartographiques).

Des expérimentations ont été menées dans le cadre du réseau expérimental régional sur les techniques sylvicoles et les essences.

La veille sanitaire a été assurée par l'**observation des parcelles du réseau de surveillance** en relation avec le Département Santé des Forêts. Le **Programme robinier** s'est poursuivi sur plusieurs plans : actions de promotion de la culture du robinier, conseil apporté aux propriétaires sur l'installation et l'amélioration des peuplements, expérimentations, développement d'une filière de valorisation locale de bois d'œuvre (industriels).

Des formations ont été dispensées dans le cadre de **Fogefor** sur les techniques de reboisement, la gestion des peuplements.

L'action **Boisements compensateurs** menée par le GPF Médoc consiste en un appui aux propriétaires

et aux porteurs de projets par le montage de dossiers pour utiliser le potentiel foncier du reboisement incomplet des parcelles touchées par les tempêtes successives ou sous-utilisées.

La participation au **programme de gestion des cervidés** a mobilisé les agents dans le suivi des dégâts sur jeunes peuplements, l'accompagnement des sylviculteurs dans les signalements de dégâts.

En matière de territoire et d'aménagement touchant la forêt, les conseillers ont apporté un appui aux responsables forestiers dans les actions relevant de Natura 2000, du projet des champs captants en Médoc, de la DFCI, du programme Leader, du projet de Parc Naturel Régional du Médoc et du SAGE des lacs médocains.



# Appui à la filière Végétale

## Grandes cultures

La Chambre d'Agriculture est présente au plus près des préoccupations des céréaliers dans les différents environnements pédoclimatiques du département : zones de marais, de vallées, de sables, de polders, de terreforts.

- **Acquisition de références et plateformes de démonstration de systèmes innovants** : des essais ont été menés sur les alternatives aux techniques de désherbage, la réduction des produits phytosanitaires, les variétés résistantes aux maladies, les couverts végétaux, les cultures de diversification, les variétés et les modes de conduite en maïs grain, maïs ensilage, blé tendre, blé dur, soja.

- **Réunions techniques terrain** : chaque année, 7 réunions techniques terrain ont été organisées sur les vitrines expérimentales et 2 à 3 journées d'échanges entre agriculteurs sur la production biologique ont été réalisées chaque année.

- **Rencontres techniques Grandes Cultures** : 120 participants ont été présents chaque année aux

Rencontres Techniques Grandes Cultures pour échanger et débattre avec les intervenants sur les thèmes expérimentaux, l'agro-écologie, les couverts végétaux, la production biologique.

- **Groupe 30000** : en 2017, un groupe 30 000 de céréaliers s'est constitué avec l'objectif de travailler et d'échanger sur la réduction dans l'utilisation des pesticides et la conversion en Bio. Le conseiller grandes cultures de la Chambre d'Agriculture l'a accompagné dans cette démarche.

- **BSV maïs** : l'animation régionale du Bulletin de Santé du Végétal maïs (BSV) est assurée par la Chambre d'Agriculture pour la rédaction et la diffusion de 20 messages annuels en saison.



## Maraîchage

L'objectif de la Chambre d'Agriculture a été d'assurer un appui aux maraîchers en place pour les aider à progresser techniquement et de veiller à la réussite d'un maximum de porteurs de projets.

- **Appui technique** : l'appui technique aux maraîchers du département a été apporté dans le cadre de l'**Association technique Fruits et Légumes de Gironde**, dont la Chambre d'Agriculture est membre. Il a bénéficié à une quinzaine de producteurs conventionnels et Bio pour le pilotage des cultures sous abri et de plein champ, en circuits courts et en circuits longs.

- **Accompagnement des porteurs de projets** : cet accompagnement a été apporté sous forme de conseil individuel et de formations sur les aspects techniques et économiques avec un partenariat avec Agrobio33 et la Métropole, et sous forme d'interventions auprès de collectivités souhaitant favoriser la création de projets maraîchers (études de faisabilité, expertises techniques). Cet accompagnement a mobilisé les services en matière d'installation (accueil, information, formations, études de projets, suivis), d'accès à l'eau, d'urbanisme (permis de construire), de développement territorial, d'accueil à la ferme et de circuits courts.

- **Communication technique** : des fiches techniques et des bulletins techniques de saison ont été diffusés auprès des producteurs et de la SICA maraîchère.

- **Brevet professionnel Maraîchage** : les agents ont participé aux comités de suivi des stagiaires de la formation du Brevet Professionnel Maraîchage au CFPPA de Blanquefort.

## Asperges

L'action de la Chambre d'Agriculture vise à accompagner les producteurs dans la conduite raisonnée de leurs aspergeraies, de leur donner les moyens de pérenniser leur production ainsi que de les soutenir dans la démarche de qualité «Asperges du Blayais».

- **70 à 80 producteurs ont été conseillés et informés annuellement pour 300 ha de cultures** répartis sur le territoire, dont 80 % des producteurs et 2/3 des surfaces en Haute Gironde. Cet appui technique a été apporté aux producteurs individuels et aux adhérents de la coopérative d'asperges du Blayais.

- L'obtention de l'**IGP Asperges du Blayais** a été réalisée en 2015. La Chambre d'Agriculture a aidé à structurer le projet, a réalisé une étude du projet de filière et a apporté son appui à l'élaboration du cahier des charges. Depuis, elle assure les contrôles internes de l'ODG garants du respect du cahier des charges et de l'IGP.

- Un **bulletin technique de saison** est diffusé aux producteurs.

- L'acquisition de références techniques s'appuie sur un **réseau de parcelles d'observation** et porte sur la conduite des aspergeraies et le pilotage de l'irrigation.



# Appui à la filière Élevage



## 2 crises sanitaires pour la filière volailles et palmipèdes

L'épidémie d'**Influenza Aviaire** a frappé le Sud-Ouest à deux reprises au cours des dernières années. L'impact principal pour la Gironde a été **un vide sanitaire obligatoire** de plusieurs mois qui a impacté de plein fouet les **35 producteurs de canards gras de Gironde**. La Chambre d'Agriculture a accompagné ces producteurs pour leur permettre de bénéficier des aides de France AgriMer. Un accompagnement particulier a été réalisé auprès de la coopérative Palmagri.

Suite à cette épidémie, l'État a imposé **une formation bio-sécurité** à tous les producteurs de volailles et de palmipèdes. Pour aider les producteurs, la Chambre d'Agriculture de la Gironde a réalisé **9 formations pour 117 stagiaires** formés à la biosécurité.

## Un GIEE pour développer l'autonomie des élevages

Le service Élevage a accompagné le **GIEE de la CUMA du Bazadais**. 10 éleveurs bovins se retrouvent régulièrement sur le thème de **l'autonomie alimentaire**.

Une réalisation concrète de ce groupe : la mise en place du **pâturage tournant** sur 4 exploitations du groupe. Un 2<sup>ème</sup> groupe a démarré courant 2018.

## 15 dossiers AREA/PCAE Élevage par an réalisés par le service Élevage

Ces dossiers de subvention, lourds à élaborer, permettent aux éleveurs de bénéficier de subventions de la Région, de l'État et de l'Europe lors de **la construction** ou de **l'aménagement de leur bâtiment**. Ces subventions ont également permis aux éleveurs de volailles de se mettre en conformité vis-à-vis de la **biosécurité**.

## L'Élevage communique vers le grand public

Le service Élevage a organisé, chaque année, **les Journées de l'Élevage et des Produits du terroir**. La formule retenue en Gironde a rencontré un vif succès : organisation d'un marché de producteurs avec expositions d'animaux, partenariat avec les municipalités et les écoles.

**2 agents** du service Élevage ont été très impliqués dans la réalisation du **Salon de l'Agriculture de Nouvelle Aquitaine** et d'**AQUITANIMA**.



**Marie-Henriette Gillet,**  
Présidente du Comité d'Orientation Élevage

«Après plusieurs années de crise des filières d'élevage, des opportunités de développement existent en particulier autour de la volaille. Nous sommes présents aux côtés des éleveurs pour les accompagner.»

## De nouvelles installations

Le service Élevage a reçu en moyenne **20 sollicitations par an pour des projets d'installation essentiellement en production caprine et en volailles en circuit court**. Après échange, les futurs candidats à l'installation sont envoyés vers le service Installation de la Chambre d'Agriculture.

Le service a élaboré un flyer pour faire **la promotion de l'Agneau de Pauillac**. Cette filière est à la recherche de nouveaux producteurs. Une démarche similaire est en cours de réalisation pour la **coopérative PALMAGRI**.



## Aux côtés des éleveurs pour leur simplifier la vie

Le service Élevage a fait la promotion de l'outil informatique **SELSO**. Ce site internet permet aux éleveurs de **réaliser les déclarations administratives du troupeau** et de recevoir de nombreuses informations techniques. **500 éleveurs** de Gironde utilisent **SELSO**. Au quotidien, nous enregistrons **les mouvements des 45 000 bovins et 25 000 ovins de Gironde** pour le compte de plus de **2 000 éleveurs**.



## La filière volailles recrute en Gironde

Les filières volailles et palmipèdes recrutent en Gironde. Proches des bassins de consommation, disposant d'outils de transformation performants et de territoires favorables à l'élevage de volailles, les élus ont souhaité mettre en avant ces filières de diversification. **Portes ouvertes, articles, formation, conseil...** Tout a été mis en place pour jouer la carte de la diversification volailles. **Plus de 15 projets ont vu le jour** et ce n'est qu'un début !



## Le plan bovin et ovin du Conseil Départemental pour les filières de qualité

La Gironde a fait le choix des **filières de qualité en production bovine et ovine**. Le Conseil Départemental a confié à la Chambre d'Agriculture l'animation des plans de développement bovins et ovins. A ce titre, plus de **50 éleveurs** ont été accompagnés annuellement pour développer l'engraissement des vaches de boucherie ou pour acquérir des béliers en conformité avec la filière Agneau de Pauillac.

## Des données technico-économiques pour préparer l'avenir

La Chambre d'Agriculture encadre en Gironde les services de **Bovins Croissance** et du **Contrôle Laitier**. Plus de **160 éleveurs** bovins viande et bovins lait adhèrent à ces services qui apportent régulièrement un appui technique aux éleveurs bovins et caprins. Le Service Élevage organise, tous les ans, **5 formations** sur des thèmes techniques (manipulation des bovins, maladies des ovins...).

## Le GDS a rejoint les locaux de la Chambre d'Agriculture : simple et efficace !

Souhaité par les élus, le rapprochement des organismes d'Élevage a franchi une nouvelle étape au début de la mandature. Le Groupement de Défense Sanitaire de la Gironde a rejoint les locaux de la Chambre d'Agriculture au **17 cours Xavier Arnozan**. Plus simple pour les équipes de l'Élevage qui travaillent maintenant sur le même site mais aussi pour les éleveurs qui trouvent sur le même site tous les organismes d'Élevage.

**10 fermes de références** sont suivies en Gironde **en production bovine, caprine et ovine**. Ces suivis pluriannuels ont permis d'élaborer des références solides pour **mieux comprendre les logiques économiques** des exploitations d'élevage en Gironde. Ces références sont largement utilisées dans le cadre des projets d'installation de jeunes agriculteurs.

# Références technico-économiques

## Viticulture

### Référentiel Economique du Vigneron Bordelais

La Chambre d'Agriculture a produit en 2016 et 2018 le «Référentiel Economique du Vigneron Bordelais», élaboré par les conseillers d'entreprises, les conseillers viticoles et les œnologues. Les coûts de production présentés sont des indicateurs qui doivent permettre à chaque viticulteur de positionner son système et d'engager une

réflexion sur le pilotage de son exploitation. Basée sur l'observation d'exploitations bordelaises, cette étude montre la réalité des coûts de production sur le vignoble permettant de rémunérer la main d'œuvre, y compris familiale. Ces coûts de production économiques, réalisés dans une approche de viticulture pérenne constituent un repère précieux pour aider les différents acteurs

de la filière dans leur réflexion sur la quête de la valeur ajoutée nécessaire aux exploitations. Dans ce référentiel, 5 exploitations «type» en AOC Bordeaux, et avec des itinéraires techniques différents sont détaillées et chiffrées : systèmes en vignes larges, vignes étroites, stratégie bouteilles, stratégie vrac, Bio, conventionnel, avec options zéro herbicide, sans CMR.

### Impacts économiques des changements de pratiques viticoles (zéro herbicide, pulvérisation confinée)

**Eco Viti Sol** et **Eco Pulvé 33**, créés par la Chambre d'Agriculture, sont des **outils d'aide à la décision** (OAD) pour les viticulteurs. Ils donnent les données de temps de travaux et de coûts sur les exploitations s'engageant dans les changements de pratiques : zéro herbicide, pulvérisation confinée. L'outil chiffre les conséquences des choix possibles en termes de matériel, de pratiques, d'organisation du travail.

### Vulnérabilité des exploitations viticoles face aux aléas climatiques

Des critères de vulnérabilité des exploitations viticoles face aux aléas climatiques ont été créés en 2017. Simples d'élaboration à partir de la comptabilité des exploitations, ils permettent de mesurer le degré de vulnérabilité face à une perte brutale de récolte. Aisément accessibles aux viticulteurs, ils sont utilisés par les partenaires (banques, centres de gestion, organismes de conseil, assurances) dans leurs conseils auprès des exploitants sur la gestion des risques et sur la question de devoir souscrire une assurance ou pas.





## Etude sur le devenir des installés en maraîchage Bio depuis 10 ans

Cette étude a été réalisée en 2017 et en 2018 auprès des installés en Maraîchage Bio avec le statut Jeune Agriculteur. Elle montre :

- **20 JA aidés sur 10 ans** (avec agrément par la CDOA) soit une moyenne de 2 projets maraîchage Bio par an avec de très fortes variations annuelles
- sur les 5 premières années d'installation : 25 % des exploitations arrêtent leur activité, et sur les 75 % restant, la moitié atteint les objectifs de revenus du projet initial.

Ces résultats indiquent **un fort besoin de formation, d'accompagnement et de professionnalisation** des porteurs de projets maraîchers. Ce sur quoi la Chambre d'Agriculture s'est engagée par un accompagnement spécifique en lien avec les partenaires.

## Grandes cultures

«**Simul Marges**», Référentiel économique grandes cultures, a été mis à jour annuellement. Il donne les coûts de production et les marges par type de cultures (maïs, blé, soja, tournesol), en conventionnel et en Bio. C'est un outil d'aide au conseil pour les céréaliers dans leurs choix et leurs stratégies.



# Aménagement et développement territorial



**Xavier de Saint-Léger,**

Président du Comité d'Orientation Territoires

«La Chambre d'Agriculture, à l'initiative de la première Charte Agriculture, Forêt et Urbanisme a activement participé à la refonte de cette charte, visant à mieux concilier protection des espaces agricoles et développement urbain, en particulier en intégrant la problématique des traitements phytosanitaires.»

La Chambre d'Agriculture a rempli ses missions de protection des espaces agricoles et des conditions de production en **suivant la réalisation des documents d'urbanisme et d'aménagement** et en **répondant aux besoins des collectivités locales** par rapport au développement d'activités agricoles de proximité. En particulier, les SCOT girondins et les PLU intercommunaux en forte augmentation ont mobilisé le service.

## Commission Départementale de protection des espaces naturels agricoles et forestiers (CDPENAF)

La Chambre d'Agriculture a amené son expertise pour chacun des dossiers présentés à la Commission. **558 dossiers ont été étudiés** pendant la mandature pour des avis simples ou des avis conformes.

La Commission a pu ainsi faire évoluer des projets dans le sens d'une meilleure protection des espaces N et A.

**347 avis** émis sur des **documents d'urbanisme**

**691 conseils** en matière de **permis de construire**

**558 avis** émis lors de **69 CDPENAF** et **CDCEA** sur la conservation des espaces naturels, agricoles et forestiers

Implication de la **Chambre d'Agriculture** et des **ADAR** dans les projets de **développement territoriaux** de **8 Pays girondins** et de la **Métropole Bordelaise** : projets alimentaires territoriaux, installation, maraichage



## Signature en 2017 de la nouvelle charte des espaces naturels, agricoles, forestiers et urbanisés de la Gironde

Une charte revisitée et élargie à d'autres partenaires (collectivités territoriales, CIVB, SAFER). Une prise en compte accrue de la problématique de l'usage des produits phytosanitaires et une démarche multipartenariale.



## Développement Territorial

La Chambre d'Agriculture a participé aux actions menées par les 5 Pays et les 3 PETR girondins. Elle a été associée au **déploiement des fonds européens LEADER** dans les territoires avec des projets liés à l'installation et aux circuits courts.

La Chambre d'Agriculture et les ADAR ont participé à la nouvelle stratégie **GIRONDE 2033** mise en place par le Conseil Départemental en 2015 dans le cadre du **Livre Blanc** des 8 territoires identifiés.

## Une révision des zones vulnérables aux nitrates moins pénalisante que prévue pour la Gironde

Après de nombreuses négociations avec les services de l'Etat, la Chambre d'Agriculture a obtenu que soient écartés des zones vulnérables, des secteurs importants du département, notamment **des communes de la Métropole Bordelaise**, du **Blayais**, de la **vallée de la Garonne** et de la **Barbanne**.

Malheureusement, des communes sur la **vallée du Dropt et du Coutradais** ont été maintenues en zones vulnérables ce qui va contraindre les éleveurs à de lourds investissements de mises aux normes.

## Un bilan mitigé sur le classement en zone défavorisée simple

Les nouveaux critères, imposés par l'Europe, ont abouti à des **classements de nouvelles communes d'élevage** ; mais, des déclassements de communes ont eu lieu en **Nord Gironde** et dans le **pays Foyen** qui impacteront la compétitivité des exploitations.

A noter positivement, le maintien du zonage pour la commune de **Saint-Christophe de Double**, au titre de la continuité géographique.

## Compensation agricole collective

La **Loi d'Avenir Agricole** a instauré la mise en place de compensations agricoles **pour les projets impactant plus de 5 ha de terres agricoles** : elle a imposé au maître d'ouvrage la réalisation d'une étude d'impact agricole et la mise en place d'**indemnités des surfaces agricoles** perdues sous une forme collective à définir au cas par cas. 2 études ont été confiées à la Chambre d'Agriculture sur **Abzac** (30 ha de carrières) et **Gauriaguet** (50 ha de zone d'activité). Suite à ces études, la création de réserve de substitution pour l'irrigation ou la création d'un magasin de producteurs, et des investissements vitivinicoles collectifs pourraient être abondés par les financements obtenus.

## De la nécessité des diagnostics agricoles

Ces diagnostics ont pour but de faire prendre conscience aux élus du poids de l'agriculture et de la nécessité de préserver le foncier agricole et forestier en particulier dans **un département accueillant près de 20 000 nouveaux habitants par an**.

Le service est intervenu en réalisant de nombreux diagnostics agricoles : **SCOT Libournais, SCOT Bassin d'Arcachon, SCOT agglomération bordelaise** mais aussi dans les **Plans Locaux d'Urbanisme** intercommunaux : **Bordeaux Métropole, CDC Sud Gironde, CDC Bazadais...**

Protection des espaces agricoles périurbains : la Chambre d'Agriculture a accompagné la réalisation de **PPEANP** (Plan de Protection des Espaces Agricoles Naturels Périurbains) des **Jalles** et a suivi des projets de PPEANP à **Coutras, Cadaujac, Mérignac**.

## Des plans d'aménagement et de protection multiples ont impacté l'agriculture

- PPRN : la Chambre d'Agriculture a été associée à la mise en œuvre des **Plans de Protection des Risques Naturels** : inondations, feux de forêt, recul du trait de côte, mouvements de terrain, présents sur près de 350 communes dans le département.
- **Protection des paysages** : que ce soit dans le cadre des AVAP (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine) ou le classement UNESCO du paysage viticole de la juridiction de Saint-Emilion. Une vigilance renforcée a été nécessaire sur les **atteintes aux conditions de production**, en particulier pour les constructions nouvelles et sur les interdictions de défrichements mises en place et ce quelle que soit la qualité agronomique du sol.

# Circuits courts et agritourisme



**Denis Chaussié,**

Président du Comité d'Orientation  
Circuits de Proximité et Agritourisme

« Cette mandature a été une période charnière pour l'évolution de nos marques, nous avons adapté notre offre et nos services tant vis à vis des consommateurs que des agriculteurs ou des municipalités : le vivez fermier et le mangez fermier. »

La Chambre d'Agriculture s'est fortement impliquée dans le **développement des circuits courts** et de la **vente directe** en Gironde.

Son rôle a été primordial dans l'accompagnement des producteurs à **mieux valoriser leur production** en allant au **contact des consommateurs**.



## Bienvenue à la ferme

La Chambre d'Agriculture soutient le développement, l'animation et la promotion de Bienvenue à la ferme, **1<sup>er</sup> réseau d'agritourisme et de vente directe français** avec plus de **8 000 agriculteurs adhérents**.



## L'agritourisme

35 % des demandes d'informations ont porté sur la **création ou la modernisation de points de vente, d'espaces de dégustation ou de salles d'accueil** pour les groupes.

Un important travail a été mené sur l'**accessibilité des sites agri-touristiques** et l'accompagnement réglementaire des agriculteurs. Des interventions ont été faites auprès de dizaines d'organismes de formation agricoles et institutionnels girondins

afin de **présenter les enjeux et les opportunités de l'agritourisme et des circuits courts** : Forum à l'Installation des Jeunes Agriculteurs de la Gironde, Maisons Familiales et Rurales, Institut Rural de Vayres, lycées agricoles...

La Chambre d'Agriculture a fait la promotion du site **www.producteurs-girondins.fr** auprès des producteurs du département pour mettre en relation les producteurs et les consommateurs. Plus de 380 agriculteurs dont 40 % de viticulteurs sont référencés sur ce site fin 2018. L'évolution du site vers une plateforme web d'échanges entre producteurs et acheteurs en **Restauration Hors Domicile** a été amorcée. Ceci permettra, notamment, de rechercher spécifiquement les producteurs en capacité de fournir la restauration collective.



## Chiffres clés

**105 exploitations adhérentes**  
**132 formules d'accueil**  
 (points de vente directe, fermes auberges, hébergements, visites d'exploitation, fermes équestres...)

Des actions de promotion

**Carte touristique départementale** annuelle (20 000 ex.)

Guide thématique «**fermes de découverte et pédagogiques**» (3 500 ex./an)

Site **www.bienvenue-a-la-ferme.com/Gironde**

**Facebook** dédié à l'actualité du réseau

Participation à **4 salons et foires grand public** par an

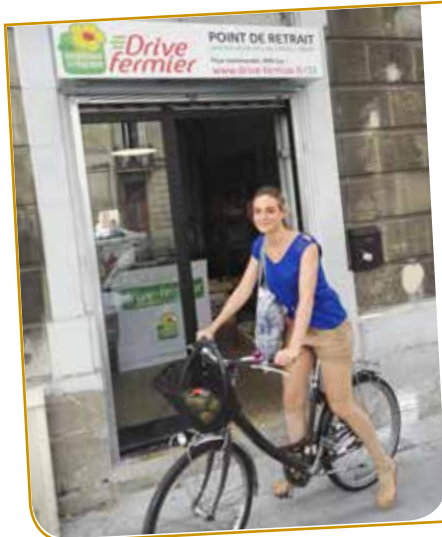
Organisation de plus de **15 buffets/an de dégustation**  
«La Bouchée fermière»

Animation du site internet dédié,  
**www.laboucheefermiere.com** pour renforcer la visibilité  
 et la notoriété de cette démarche de restauration (activité de traiteur)



La Chambre d'Agriculture a accompagné l'ouverture du **Carreau des Producteurs** aux **Halles de Bacalan**.

Ce carreau commerçant réunit **15 agriculteurs locaux** proposant leurs produits fermiers en vente directe et une offre journalière de restauration sur place ou à emporter.



## Le Drive Fermier Gironde

La Chambre d'Agriculture accompagne depuis 2012 la création des drives fermiers en Gironde et principalement sur l'agglomération. Le Drive Fermier Gironde rassemble :

- **37 producteurs**
- **5 groupements de producteurs**
- **5 points de retrait** : Eysines, Lormont, Gradignan, Daignac et Bordeaux centre.

Depuis 2017, de nouveaux services ont été lancés :

- **livraison à domicile par coursier à vélo** dans Bordeaux centre,
- ouverture d'une **épicerie collective** de producteurs dans Bordeaux centre.
- **partenariat avec Loc'Halle Bio** pour renforcer l'offre en fruits et légumes Bio,
- **actions de communication** vers le grand public : sur les arrières de bus de Bordeaux Métropole, sur des sachets de pain en boulangeries...

Renouvellement du partenariat entre le Conseil Départemental et le Relais Agriculture & Tourisme, pour le **développement et la promotion des circuits-courts en Gironde**



## Les marchés des producteurs

**60 marchés des producteurs** ont été organisés chaque année :

**12 marchés à la ferme Bienvenue à la ferme**

- 12 producteurs concernés
- 6 000 visiteurs accueillis
- 2 168 formules pique-nique vendues
- Le Chef à la Ferme : Concours de cuisiniers amateurs autour des produits du marché en présence d'un chef local

**48 Marchés des Producteurs de Pays**

- 22 municipalités dont 1 nouvelle (Bordeaux)
- 95 producteurs concernés
- 50 000 visiteurs accueillis chaque année



# Promotion de l'agriculture et des filières



**Denis Chaussié,**

Président du Comité d'Orientation  
Circuits de Proximité et Agritourisme

« Afin de mettre en avant les filières et les produits de qualité de notre département, les services de la Chambre d'Agriculture se sont mobilisés pour participer et organiser des événements professionnels ou grand public. Concours, salons, festivals... autant d'actions qui permettent de répondre aux attentes des clients et des consommateurs ! »

En s'engageant auprès des filières de qualité dans la promotion de leurs produits, la Chambre d'Agriculture a **participé et organisé de nombreux événements professionnels ou grand public.**

## Les salons de l'Agriculture

Au **Salon International de l'Agriculture de Paris**, la Chambre d'Agriculture a organisé, chaque année, une **Journée de promotion** dédiée aux produits girondins en partenariat avec les filières de qualité du département (Bœuf de Bazas, Agneau de Pauillac, Asperges du Blayais, Signature des Eleveurs Girondins).

Au **Salon de l'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine à Bordeaux**, le service Promotion Agritourisme et le réseau Bienvenue à la ferme ont organisé **des journées d'animations dédiées aux fermes de découverte et pédagogiques** de Gironde.



La Gironde a accueilli en 2014 la 1<sup>ère</sup> édition des Terres de Jim : **le plus grand événement agricole en plein air d'Europe**. Terres de Jim a été une manifestation de grande envergure dont l'ambition a été d'apporter des réponses positives à des enjeux de société sur l'avenir de l'agriculture française, l'avenir des jeunes, de nos territoires et de notre alimentation.

La Chambre d'Agriculture de la Gironde s'est fortement impliquée dans l'organisation de ce projet d'une ampleur inégalée pour la profession agricole du département. L'organisation des Terres de Jim s'est appuyée sur le savoir-faire et l'engagement des services de la Chambre. Aux côtés des Jeunes Agriculteurs, l'événement a fédéré **2 500 bénévoles**, les filières agricoles, leurs partenaires et les acteurs économiques et culturels de la région.

Organisé à Saint-Jean d'Illac, près de Bordeaux, les Terres de Jim ont accueilli sur **300 hectares** quelque **250 000 personnes**, dont **90 délégations étrangères**, pour notamment participer à la **Finale Mondiale de Labour**.

Cet événement pédagogique, interactif et convivial a permis aux visiteurs de découvrir toute la richesse et les spécificités de l'agriculture.

# les concours des vins

La Chambre d'Agriculture a organisé chaque année :

## le Concours de Bordeaux – Vins d'Aquitaine

**6 éditions** réalisées chaque printemps à Bordeaux dont :

- le **60<sup>ème</sup> anniversaire en 2016**, présence à Bordeaux Fête le Vin avec une animation dégustation de vin et sophrologie 2 000 personnes accueillies

Présence au **Salon de l'Agriculture d'Aquitaine** avec :

- un labyrinthe du vin en 2014
- un parcours olfactif en 2015

**22 508 vins dégustés** par **5 010 dégustateurs**  
au Palais des Congrès de Bordeaux

## le Concours Général Agricole des vins de Bordeaux

(à Paris chaque début d'année)

**6 éditions - 12 464 vins dégustés** par **4 746 candidats**

## le Festivals des Vins de Bordeaux et d'Aquitaine à Wuhan

(en Chine chaque mois de novembre)

**6 éditions - 152 Trophées Coup de Cœur** sélectionnés  
par **727 dégustateurs chinois**



## Bordeaux SO GOOD

La Chambre d'Agriculture a été partenaire du Festival Bordeaux SO GOOD et du festival de la Gastronomie et de l'Art de Vivre à Bordeaux. Elle a accompagné, chaque année, **une dizaine de producteurs girondins et aquitains**, et a réalisé un îlot de producteurs du **Drive Fermier**.

De plus, la Chambre d'Agriculture y a organisé **une grande Ferme** sur les quais et un **buffet de producteurs** qui a accueilli plus de 10 000 visiteurs à chaque édition.



La Chambre d'Agriculture a organisé la participation des **œnocentres** aux salons viticoles : **Vinipro, Vinexpo, Exp'Hotel, Bordeaux Tasting**. Sur un stand collectif aux couleurs du **Club'œnocentres Bordeaux**, plus d'une vingtaine de viticulteurs a disposé d'un espace de communication et de vente de leurs vins. Un espace de free tasting animé par un œnologue de la Chambre d'Agriculture et des œnocentres a également été mis à la disposition des acheteurs professionnels.



## Vign'en Ville

Depuis 2016, tous les ans à Bordeaux, la Chambre d'Agriculture invite le grand public à plonger **dans la peau d'un viticulteur au travers d'un parcours technique et ludique**.

A chaque édition, plus de 2 000 visiteurs ont découvert les secrets des sols, de la taille, des vendanges ou encore des vinifications grâce à des activités pédagogiques ouvertes aux grands comme aux plus petits.



# Services et proximité



**André Faugère,**

Président du Comité d'Orientation des ADAR

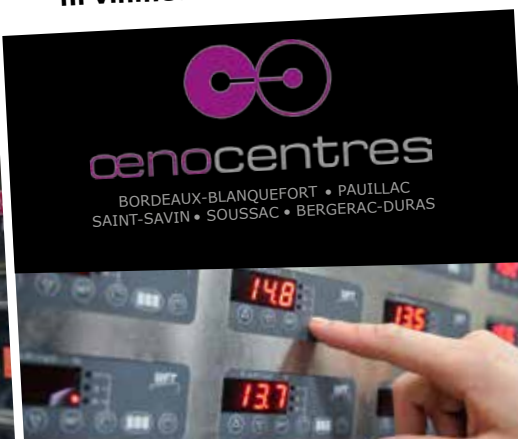
*«Durant cette mandature, les ADAR se sont impliquées dans de nombreux projets territoriaux afin de développer les échanges entre les agriculteurs, les collectivités territoriales et les consommateurs.»*

La Chambre d'Agriculture de la Gironde, forte d'une **quinzaine d'antennes territoriales**, s'appuie sur des associations locales en charge de l'animation et du développement local en lien avec les agriculteurs, les viticulteurs et les forestiers des territoires. Ces associations sont les **Associations pour le Développement Agricole et Rural (ADAR)**, les **Œnocentres** et les **Groupements de Productivité Forestière (GPF)**.

## Les Œnocentres

Les Œnocentres représentent un maillage local et unique dans le domaine du conseil et de l'analyse œnologique au cœur du vignoble. Les faits marquants de cette mandature en lien avec les Œnocentres ont été :

- l'animation du **groupe Œnocentres** (Blanquefort, Sous-sac-Pian, Bergerac-Duras, Pauillac et St Savin)
- l'intégration par la Chambre d'Agriculture de la Gironde du **laboratoire de l'IVBD** (Bergerac) au groupe Œnocentres en 2015
- la création du **site internet Œnocentres** (2013) permettant la consultation des résultats d'analyses œnologiques
- le développement des **prestations d'audits oxygène : 45 prestations** réalisées par an
- le suivi annuel de **1 300 viticulteurs et caves coopératives** répartis sur **30 000 ha/1 600 000 hl vinifiés**
- l'organisation et la participation à des **actions de promotion** pour les Œnocentres :
  - **Wine else** en 2013 (primeurs)
  - **Vinipro 2014** et création du **prix PAPE**
  - **Vinexpo 2015, 2017**
  - **Exp'hôtel 2017**
  - **Bordeaux Tasting**





## Les Antennes **ADAR**

**10 antennes territoriales** en lien avec les ADAR accompagnent les agriculteurs dans le fonctionnement et l'environnement de leur exploitation. Elles proposent des services de proximité répondant aux préoccupations quotidiennes des agriculteurs.



**Création par l'ADAR du Médoc de la Maison des Producteurs en 2017 à Cissac** : une vingtaine d'adhérents médocains avec un magasin de produits locaux et un projet de restauration



Organisation de la première journée «**Les élus à la ferme**» par l'ADAR Haute Gironde en 2016 : rencontre entre élus locaux et agriculteurs sur une exploitation agricole



Organisation du **Forum des ADAR** par les ADAR des Deux Rives et de Langon en 2018 associant élus locaux, consommateurs, agriculteurs sur les relations agriculture-société

**Rencontres de communautés de communes** pour une coopération sur les thèmes touchant à l'agriculture (Entre-Deux-Mers, Sud-Gironde, Libournais, Haute Gironde...)

Appui à des projets locaux : **méthanisation en pays d'Auros, IGP Asperges du Blayais, coopérative viticole de Sauternes**

Création de groupes **Agro-écologie**, de groupes **30000** pour une réduction de l'usage des produits phytosanitaires

**Accompagnement des exploitants suite aux sinistres climatiques** (réunions d'information, réunions «bouts de parcelle», essais de conduite de la vigne après sinistre) et pour la mise en place de **Mesures Agro-environnementales en zones Natura 2000** (Médoc et bassin du Dropt)



### Organisation de journées techniques

Essais **maïs ensilage** (secteur de Coutras)  
Démonstrations de **matériel de travail du sol** (Deux Rives), de **systèmes de pulvérisation** (Haute Gironde), **engrais verts** (Médoc, Libournais...), **couverts végétaux en système céréalière** (secteur de Coutras)

## Les Groupements de productivité forestière (GPF)

**2 Groupements de Productivité Forestière (GPF)** constituent les relais forestiers de la Chambre d'Agriculture auprès des sylviculteurs.

Les **GPF Sud Gironde et Médoc** animent le développement sylvicole du massif landais girondin. Au-delà de l'appui technique apporté par les conseillers forestiers, des actions de développement local ont été menées :

• **boisements compensateurs**, action menée par le GPF Médoc,

- participation au **programme de gestion des cervidés**,
- **partenariat et interventions** dans les programmes Natura 2000, projet des champs captants en Médoc, actions DFCI, Leader, projet de Parc Naturel Régional du Médoc, SAGE des lacs médocains.

des nouveaux locaux



**A Mazères pour l'antenne ADAR de Langon en 2014**



**A Créon pour l'antenne ADAR des Deux Rives en 2017**



**A Saint Emilion, création d'une nouvelle Antenne en 2017**

# Appui administratif des exploitants



Annuellement, la Chambre d'Agriculture a assuré la tenue ou a réalisé pour le compte des exploitants agricoles :

- **250 comptes TVA et comptabilités de gestion,**
- plus de **13 000 bulletins de paye** pour le compte de 430 employeurs,
- **40 à 70 dossiers de financement d'investissements viticoles (FAM),**
- **250 dossiers Viti-restructuration/Viti-plantation.**



## Centre de Formalités des Entreprises (CFE)

**1 800 formalités** sont traitées annuellement par le Centre de Formalités des Entreprises (CFE) pour faciliter en tant que **guichet unique** les démarches administratives de création, de modification et de cessation d'activité des entreprises agricoles et forestières.

Le CFE assure la transmission des déclarations auprès des partenaires obligatoires selon la production et la forme juridique que sont l'INSEE, la MSA, le centre des impôts, les Douanes, l'EDE, le greffe du tribunal de commerce, l'ENIM...

**46 % des formalités ont été effectuées par des sociétés, 52 % par des exploitations individuelles et 2 % par des indivisions.**

Au 1<sup>er</sup> juillet 2018, a été créé le Registre des Actifs Agricoles (RAA) sur un site dématérialisé national unique à l'APCA. Il est approvisionné par les CFE et les MSA.



# Formation - Apprentissage



**Delphine Mallet,**

*Présidente de la Commission Formation*

*«L'offre de formation de la Chambre d'Agriculture s'est élargie afin de répondre aux besoins accrus des exploitants en matière de démarches environnementales, d'agriculture biologique, de gestion des contraintes sanitaires et des risques, mais aussi de transformation des produits, de commerce et d'agritourisme. La formation permet d'aller au-delà du conseil individuel par l'échange et le partage avec ses pairs.»*

## Formation

La formation est un complément indispensable au conseil individuel et aux actions d'information générale. Ainsi, la Chambre d'Agriculture a dispensé **628 formations pour 6 700 stagiaires**. Les thèmes ont couvert un large spectre de domaines :

- le **Certiphyto** avec 230 stages pour 2 520 participants en viticulture, grandes cultures, maraîchage, forêt, auxquels il faut ajouter 32 tests organisés pour 211 participants.

- Les autres thèmes ont concerné **428 sessions de formation pour 4 180 stagiaires** :

- les techniques viticoles et œnologiques, la dégustation des vins,
- les techniques d'élevage et les pratiques sanitaires en bovin, ovin, caprin, volailles,
- le commerce des vins et des céréales,
- l'accueil à la ferme et le tourisme,
- les aspects réglementaires et de traçabilité : HACCP, risques professionnels, CAPTAV (transport des animaux),
- la gestion d'entreprise : installation, transmission, assurances, crise viticole, gestion des ressources humaines, formation des maîtres exploitants,
- l'aménagement du territoire et les règles d'urbanisme.

En outre, la Chambre d'Agriculture est intervenue pour le compte d'autres organismes de formation (20 fois par an en moyenne) : Bordeaux Sciences Agro, ISVV, EPLEFPA (Lycée agricole, CFPPA, CFA), Institut Rural de Vayres, Centre de Beauséjour, Resolia, Université de Bordeaux, MFR, INRA, Ecole de Notariat.

## Apprentissage



Avec la mission d'enregistrement des contrats d'apprentissage, la Chambre d'Agriculture est au cœur de l'accompagnement du développement de l'apprentissage dans les entreprises agricoles.

**420 à 450 contrats** ont été enregistrés annuellement. Les entreprises et les apprentis ont ainsi été accompagnés dans leurs démarches.

Les principaux **domaines d'activité** ont été la viticulture pour 40 %, les espaces verts pour 31 %, les activités hippiques pour 8 % et le Crédit Agricole pour 7 %.

Les **diplômes préparés** ont été les suivants :

- 35 % CAPA/BEPA,
- 30 % Bac Pro,
- 35 % post-Bac (BTS, DUT, licence, ingénieur).

# Communication et diffusion

Durant cette mandature, la Chambre d'Agriculture de la Gironde s'est efforcée d'adapter ses outils et ses moyens de communication afin de **toujours mieux apporter l'information aux agriculteurs et aux partenaires** du département. Nouvelles habitudes, nouvelles technologies de communication, nouveaux supports... autant de paramètres qui ont été intégrés dans l'évolution de nos supports de communication et de nos canaux de diffusion de résultats d'expérimentations.

## PUBLICATIONS COMMUNICATION

Lancement de la nouvelle **newsletter Institutionnelle de la Chambre d'Agriculture** «*Naturellement plus proche*» : adressée à l'ensemble des agriculteurs et des acteurs du territoire girondins

Lancement de la nouvelle **newsletter Flash Actu** : adressée à l'ensemble des agriculteurs

Nouveau **Flash-Info**, e-lettre destinée aux élus du Groupe Chambre présentant chaque mois les décisions du Bureau de la Chambre d'Agriculture

Lancement du nouveau **MAG de la Chambre d'Agriculture** (Revue des ADAR) : suivi rédactionnel, réalisation et diffusion

Lancement, animation et référencement du nouveau **site internet** [www.gironde.chambre-agriculture.fr](http://www.gironde.chambre-agriculture.fr)

Ouverture et animation de la **présence de la Chambre d'Agriculture sur les réseaux sociaux** (Twitter, Facebook...)

Edition de nouvelles plaquettes, guides contacts, fiches techniques, invitations...

### Relations presse

**Appui aux différents services** dans leurs **actions de communication** (supports, événements)

Edition des **Chiffres clés de l'agriculture girondine et campagne agricole**, des **Bilans de campagne annuels** et des **Rapports d'activité**.





## Diffusion

L'expérimentation n'ayant de sens que si elle est transférée, un gros travail de **vulgarisation et de diffusion des résultats expérimentaux** a été réalisé auprès des viticulteurs et des techniciens de la filière vitivinicole. A partir des résultats d'expérimentation, mais également de toutes les données

disponibles, l'information a été synthétisée, simplifiée et organisée de façon à faciliter la compréhension des viticulteurs. L'efficacité de la diffusion passant souvent par la multiplicité des outils de communication, plusieurs outils ont été utilisés pour la diffusion des résultats expérimentaux.



### Diffusion Internet

L'expérimentation aquitaine étant coordonnée par le Vinopôle Bordeaux-Aquitaine, un outil privilégié de diffusion a été créé fin 2010 : le site internet **www.vinopole.com**. Les internautes ciblés sont principalement les viticulteurs, les techniciens aquitains, les étudiants et les enseignants. Ce site permet l'envoi d'une e-letter : **les Brèves de Vinopôle**.

Parallèlement au site internet [www.vinopole.com](http://www.vinopole.com), le Vinopôle Bordeaux-Aquitaine gère une base de données et diffusion de références sur le machinisme viticole et œnologique au travers du site **www.matevi-france.com**.

### Articles de vulgarisations

Une trentaine d'articles paraissent chaque année **dans les journaux professionnels aquitains** (Avenir Aquitain, Union Girondine des Vins de Bordeaux), mais aussi **dans des revues techniques nationales** (La vigne, Viti, Réussir Vigne...). Des articles ont également été publiés dans le cadre des **Messages d'Information Viticole** (MIV) envoyés par les techniciens viticoles aux viticulteurs.

### Articles scientifiques

Parallèlement aux articles de vulgarisation, quelques articles techniques ont été publiés **dans des revues scientifiques** : Journal International de la Vigne et du Vin, Phytoma, Revue des Œnologues, Symposium d'Œnologie...

### Colloques, conférences

Une dizaine d'interventions a eu lieu chaque année **pour informer la filière sur les acquisitions de références récentes** obtenues suite aux expérimentations conduites par la Chambre d'Agriculture. Les diffusions orales peuvent avoir lieu à l'occasion de réunions de différents organismes, en particulier les syndicats viticoles, ou dans les assemblées générales de caves coopératives, des Œno-centres de Gironde ou des ADAR (Agence de Développement Agricole et Rural) mais aussi **lors de colloques scientifiques à dimension régionale** (Rencontres Viticoles d'Aquitaine), **nationale** (Matinée des Œnologues) ou même **internationale** (MondiaViti, Colloque international sur les terroirs viticoles...).





SOUTENIR  
L'AGRICULTURE,  
C'EST CULTIVER  
L'ÉCONOMIE  
LOCALE.

**DEPUIS 120 ANS, LES CAISSES RÉGIONALES DU  
CRÉDIT AGRICOLE TRAVAILLENT AVEC L'ENSEMBLE  
DES ACTEURS LOCAUX POUR SOUTENIR  
LES AGRICULTEURS PARTOUT EN FRANCE.**



**Toute une banque  
pour vous**